

PREMIERE PHASE DE GENERALISATION
DU C2i2e
(C2i® niveau 2 « enseignant »)

Rapport rédigé par
Catherine LOISY
Jean-Luc RINAUDO
CREAD

TABLE DES MATIERES

Table des matières	2
Introduction	4
Contexte de l'étude.....	4
Nouveaux textes officiels concernant la généralisation	4
Déroulement de l'étude de la généralisation	5
Résultats de l'enquête nationale	7
Le périmètre de la généralisation	8
Les populations de stagiaires.....	9
Les populations de formateurs	9
Le pilotage de la généralisation.....	10
Existence d'une instance de pilotage	10
Composition de l'instance de pilotage	11
Mode de fonctionnement de l'instance de pilotage.....	15
Le dispositif mis en place pour les formateurs.....	17
Effectifs des formations de formateurs	17
Modalités de formation de formateurs	17
Les publics de formateurs visés	18
Les thématiques des formations de formateurs	18
Le volume horaire de la formation de formateurs.....	20
Le dispositif mis en place pour les stagiaires	21
Les heures.....	21
Les maquettes.....	22
Le dispositif de suivi et de validation.....	22
Le dispositif et ses caractéristiques	23
Les supports utilisés	25
Les documents d'accompagnement	26
Les personnes qui valident	26
La certification	27
Eléments favorables et difficultés envisagées.....	29
Les éléments aidant à la généralisation	29
Les éléments freinant la généralisation	32
L'implication des formateurs selon la composition du comité de pilotage.....	36
La formation continue des enseignants en poste.....	37
Les compétences validées et les certifications délivrées à l'issue de la phase 1 de la généralisation	40
Résultats généraux.....	40
le nombre de certificats délivrés à l'issue de la phase 1 de la généralisation	41
Résultats sur les compétences validées	42
Résultats généraux.....	42
Résultats globaux par compétences.....	44
Comparaison de deux IUFM sur leurs résultats globaux par compétences	45
Les compétences validées dans le champ A.....	46
Les compétences validées dans le champ B.....	48
Les compétences optionnelles	50
Comparaisons des champs A et B	50
synthèse sur les compétences validées	53
Les entretiens.....	54

Le choix de la population	54
Les IUFM retenus pour les entretiens	54
Les personnes interviewées	55
La méthode d'investigation	55
Le recueil de données par entretiens	56
Pratiques des formateurs dans le domaine des TIC.....	56
D'une pratique existante à une pratique intégrée dans le C2i2e	58
Conditions matérielles.....	58
Les difficultés rencontrées	59
La formation de formateurs.....	64
Annexe 1	77
Annexe 2	78
Annexe 3	79
Annexe 4	80

INTRODUCTION

CONTEXTE DE L'ETUDE

L'étude de la mise en place du C2i2e a été confiée au CREAD, Centre de Recherche en Education, Apprentissages et Didactiques, Université Rennes 2–Haute Bretagne & IUFM de Bretagne, EA n° 3875. Le CREAD, actuellement sous la responsabilité de Gérard Sensevy, PU de Sciences de l'Education (70° section), est localisé à l'IUFM de Bretagne, 153, Rue Saint-Malo, CS 54310, 35043 RENNES CEDEX.

La mise en place du C2i2e se déroule en trois phases. La phase 1 était dédiée à la conception du projet et la phase 2 à la période d'expérimentation. La phase 3 a débuté en fin d'année universitaire 2005-2006 avec la validation du référentiel de compétences définitif et du cahier des charges, elle couvre également les deux années de la généralisation.

Le présent rapport concerne l'entrée dans la première phase de la généralisation à la rentrée 2005-2006. La circulaire n° 2004-46 du 2 mars 2004 parue au Bulletin Officiel n° 11 du 11 mars 2004 instituant le C2i2e prévoyait que sa mise en place à partir de la rentrée universitaire 2005 serait précédée, dans les IUFM qui se porteraient volontaires durant l'année universitaire 2004-2005, d'une phase expérimentale. La mise en place de l'expérimentation s'est effectuée selon les modalités indiquées dans le cahier des charges (circulaire n° 2004-216 du 3-12-2004 – Bulletin Officiel n° 46 du 16-12-2004). Le rapport d'étude de la phase d'expérimentation est disponible auprès de la SD-Tice.

Trois groupes sont chargés de piloter les différents aspects de l'expérimentation : un comité de pilotage, un groupe d'experts et un groupe projet. Les détails de la composition de ces trois groupes peuvent être retrouvés dans le rapport d'étude de l'expérimentation. Nous rappelons simplement leurs missions. Les missions du comité de pilotage sont centrées sur l'orientation et la validation du référentiel d'expérimentation. Les responsables du projet, qui participent au comité de pilotage, ont pour rôle d'assurer la gestion du projet, d'être des personnes-ressources, de vérifier la pertinence des productions et d'assurer la communication interne et externe. Les objectifs assignés au groupe d'experts sont de définir les connaissances Tice nécessaires au métier d'enseignant et d'assurer la cohérence entre ces connaissances communes à tous les enseignants et les activités d'enseignement. Leur première tâche a été de produire le référentiel de compétences définitif. Il est également attendu des propositions pour l'organisation et l'élaboration des modalités de certification.

NOUVEAUX TEXTES OFFICIELS CONCERNANT LA GENERALISATION

La circulaire n° 2005-135 du 9 septembre 2005 parue au Bulletin Officiel n° 34 du 22 septembre 2005 qui rappelle l'importance des technologies dans la société ainsi que dans l'éducation et la formation, fournit une mise à jour des référentiel de compétences B2i®. Elle

rappelle que « tous les enseignants (y compris donc les documentalistes) ont vocation dans les collèges et les lycées/CFA à valider le B2i. »

Concernant la formation des enseignants, elle n'apporte pas de modifications fondamentales. Il est rappelé qu'ils sont tous concernés par l'usage des outils propres aux technologies et par leur intégration dans les pratiques pédagogiques. L'obtention du C2i niveau 1 pour les étudiants entrant en IUFM reste programmée sine die. Les IUFM restent responsables d'amener les professeurs stagiaires au C2i2e.

Par ailleurs, il est dit que « Les outils de formation ouverte et à distance validés par le ministère seront intégrés dans les plans de formation des IUFM et mis en œuvre dans la formation continue pour développer des habitudes d'autoformation, personnaliser les contenus de formation, favoriser les échanges de pratiques entre enseignants, mettre des services de conseils et d'accompagnement pédagogiques ou disciplinaires adaptés aux besoins quotidiens des enseignants. », mettant ainsi l'accent sur l'autoformation et les échanges entre les enseignants.

La circulaire n° 2005-222 du 19 décembre 2005 parue au Bulletin Officiel n° 1 du 5 janvier 2006 explicite les conditions de la première phase de généralisation : objectifs, référentiel national établi à l'issue de l'expérimentation et cahier des charges pour la première année de généralisation. Nous y relevons notamment que la première phase de la généralisation concerne tous les IUFM qui devront entrer dans le processus de formation et de validation des compétences C2i2e. En revanche, l'entrée de tous les stagiaires est repoussée à la seconde année de la généralisation. Enfin, ce sont les IUFM qui sont les établissements certificateurs, ce sont eux qui déterminent les conditions et les exigences minimales requises pour la validation des compétences.

Nous rappelons les exigences à satisfaire pour la certification :

- avoir validé les 18 items marqués d'un astérisque dans le référentiel
- avoir validé 5 items parmi les 9 items restants

Les stagiaires n'ayant pas pu valider les compétences requises pour l'obtention du certificat quitteront les IUFM avec une liste des compétences qu'ils auront validées au cours de leur formation professionnelle.

DEROULEMENT DE L'ETUDE DE LA GENERALISATION

La recherche centrée sur le C2i2e se déroule sur trois années. Nous rappelons dans la figure 1, ci-dessous, les différentes étapes de la partie de l'étude qui a été réalisée au cours de la phase d'expérimentation en 2004-2005 et de la première phase de la généralisation en 2005-2006. L'étude se prolonge au cours de l'année 2006-2007, 2^o année de la généralisation, pour couvrir toute la mise en place du C2i2e.

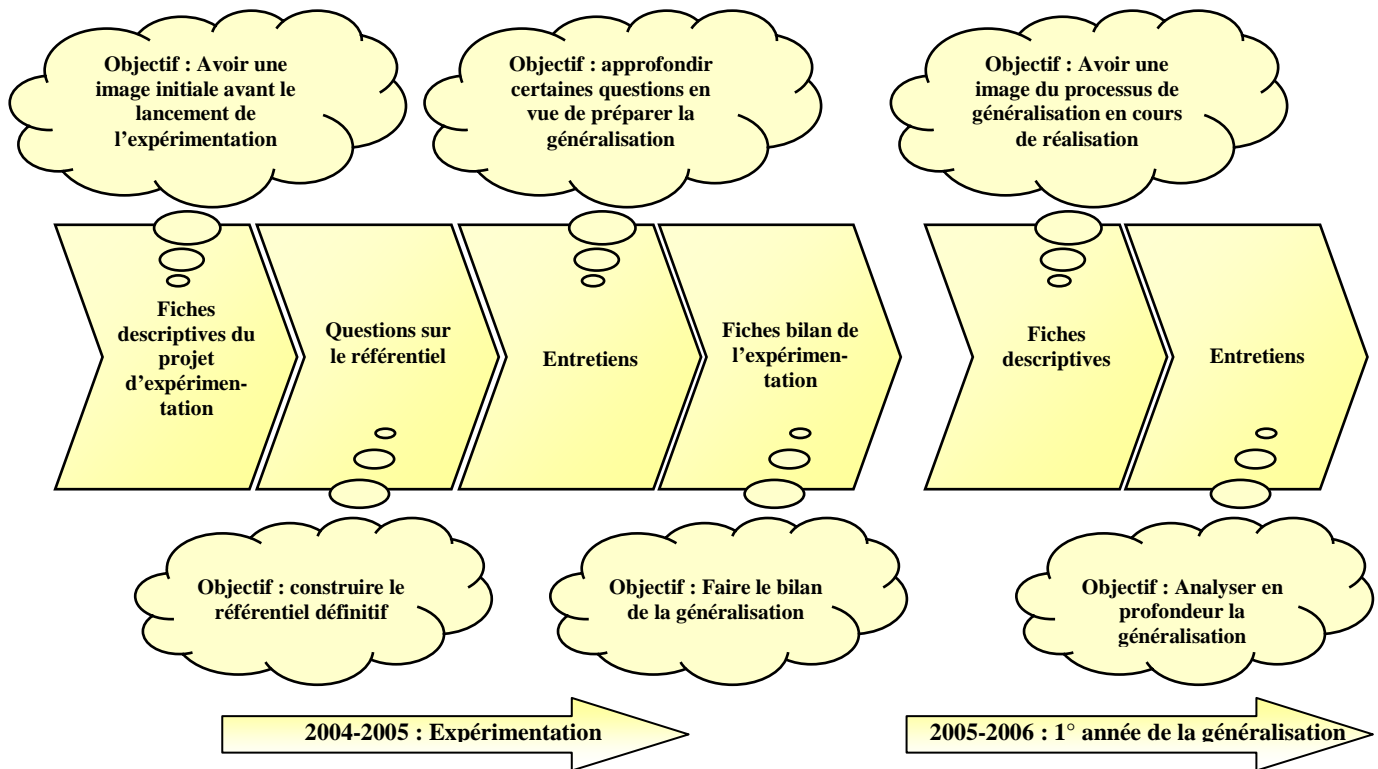


Figure 1. Déroulement de l'étude de l'expérimentation et de la phase 1 de la généralisation

Une plateforme de travail collaboratif avait été mise en place pour l'expérimentation. Cette plateforme reste, au cours de la généralisation, le lieu de dépôt des informations concernant le C2i2e et des questionnaires adressés à l'ensemble des IUFM. Elle permet également des échanges entre les personnes ayant accès à la plateforme, notamment les correspondants C2i2e des IUFM.

Des entretiens ont été conduits dans quatre IUFM en fin d'année universitaire. Nous y reviendrons dans le chapitre consacré aux entretiens.

RESULTATS DE L'ENQUETE NATIONALE

Nous présentons dans un premier temps les résultats du questionnaire d'enquête. Le délai pour répondre au questionnaire d'enquête était fixé au 4 mai 2006. En pratique, nous avons pu utiliser les questionnaires renseignés remis jusqu'au 17 mai. Sur les 31 IUFM de France, 26 ont renseigné les questionnaires d'enquête dans les délais. Les répondants à l'enquête sont les IUFM de Aix-Marseille, Alsace, Amiens, Auvergne (Clermont-Ferrand), Basse-Normandie (Caen), Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne (Reims), Corse, Franche-Comté (Besançon), Grenoble, Haute-Normandie (Rouen), La Réunion, Limousin, Lorraine (Nancy-Metz), Lyon, Martinique, Midi-Pyrénées (Toulouse), Montpellier, Nice, Nord-Pas-de-Calais (Lille), Orléans-Tours, Paris, Pays de la Loire (Nantes), Poitou-Charentes et Versailles.

Dans cette section, l'appellation « IUFM » sans autre précision correspondra, à partir de ce point et sauf spécification contraire, aux 26 IUFM ayant renseigné le questionnaire d'enquête.

La figure suivante donne un aperçu du nombre d'IUFM pleinement impliqués, c'est-à-dire ceux qui ont renseigné les fiches de l'enquête demandées par la SD-Tice du MEN sur la plateforme au cours des deux premières années de l'étude. Nous constatons que ce nombre, important au cours de la phase d'expérimentation par rapport aux attentes du ministère, a peu augmenté au cours de la phase 1 de la généralisation, alors que tous les IUFM auraient dû répondre.

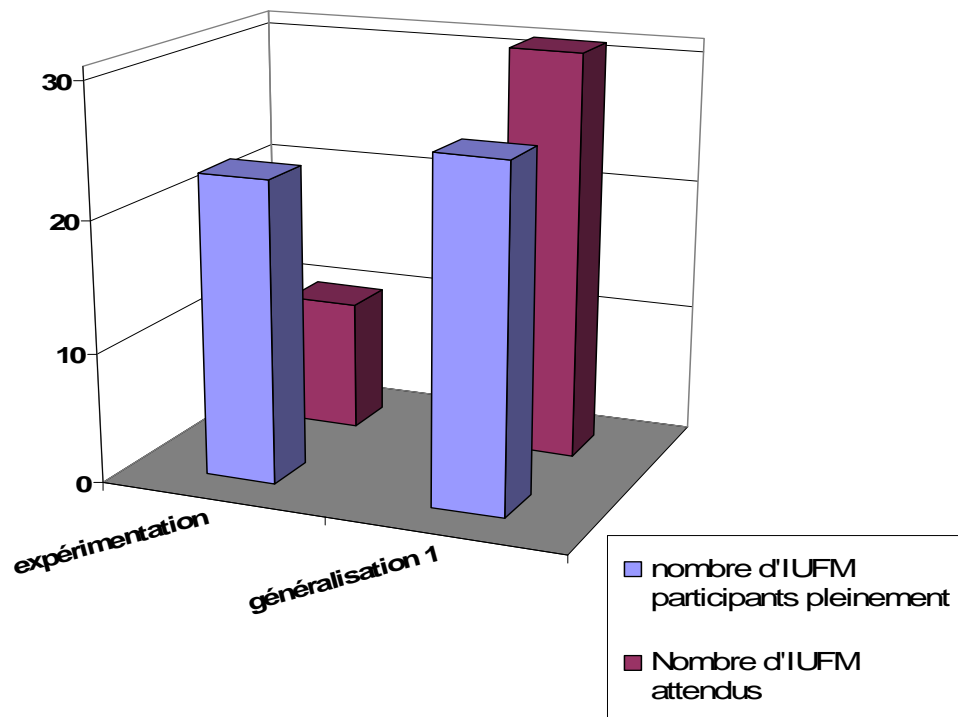


Figure 2. Évolution du nombre d'IUFM ayant participé pleinement

Les fiches ont, le plus souvent, été renseignées par les correspondants C2i2e mais nous précisons qu'il n'a pas été demandé comment ont été élaborées les réponses apportées : travail personnel de celui qui renseigne la fiche ou bilan d'une concertation impliquant divers acteurs (comité ou groupe de pilotage, formateurs, direction, stagiaires...).

Les rubriques à renseigner concernaient les points suivants :

- Le périmètre de la généralisation
- Le pilotage de la généralisation
- Le dispositif mis en place pour les formateurs
- Le dispositif mis en place pour les stagiaires
- Le dispositif de suivi et de validation mis en place pour les stagiaires
- La certification
- La formation continue
- Une rubrique de remarques

LE PERIMETRE DE LA GENERALISATION

Concernant les stagiaires, il était demandé de préciser la discipline et le nombre de stagiaires participant au C2i2e. Concernant les formateurs, le nombre de formateurs engagés, leur qualité et le ratio formateurs engagés par rapport aux formateurs intervenant dans la formation. Une rubrique de remarques était aussi laissée à disposition.

Certains IUFM se sont lancés dans la généralisation du C2i2e à grande échelle :

- 2 IUFM ont impliqué l'ensemble de leurs PE2 (Basse-Normandie et La Réunion).
- 6 IUFM ont impliqué l'ensemble de leurs stagiaires (Aix-Marseille, Auvergne, Bretagne, Haute-Normandie, Midi-Pyrénées et Nord-Pas de Calais).

Sur les 26 IUFM dont les données ont pu être exploitées, 14 299 stagiaires ont été concernés par cette première année de la généralisation du C2i2e avec un nombre minimal de 59 et un nombre maximal de 1302.

La répartition par public de formation est la suivante :

- PE : 7 949
- PLC/PLP : 6 295
- CPE : 55

LES POPULATIONS DE STAGIAIRES

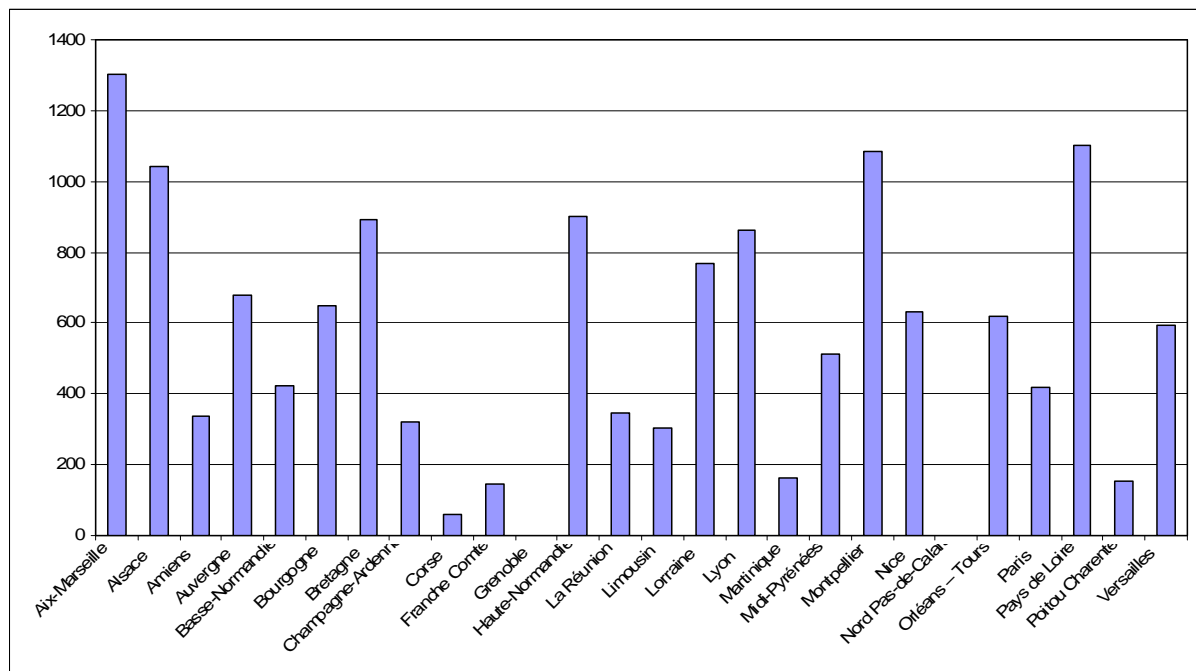


Figure 3. Les stagiaires des 26 IUFM répondants impliqués dans la phase 1 de la généralisation

Nous n'avons pas toutes les données sur les disciplines qui ont participé à la généralisation. A partir des fiches renseignées, nous voyons que beaucoup de disciplines sont représentées, ce qui semble dans la continuité de ce que nous avons observé au cours de la phase d'expérimentation.

LES POPULATIONS DE FORMATEURS

Nous ne disposons pas de toutes les données sur les formateurs, en particulier, sur les formateurs PE car il y a beaucoup d'intervenants, souvent sur des temps courts de formation. Les ratios demandés n'ont pas été fournis, la plupart du temps.

Sur les 26 IUFM dont les données ont pu être exploitées, 1 683 formateurs ont été concernés par cette première année de la généralisation du C2i2e. Leur nombre va de 12 à 286. Le nombre de formateurs impliqués n'est pas lié au nombre de stagiaires impliqués. On voit que certains IUFM forment un grand nombre de stagiaires avec peu de formateurs et d'autres IUFM où beaucoup de formateurs sont impliqués pour former un nombre limité de stagiaires. On peut penser que lorsque les formateurs, dans leur majorité, se sont impliqués, même s'il y avait peu de stagiaires à former et évaluer cette année, on a affaire à une anticipation des besoins pour la phase 2 de la généralisation, les formateurs voulant entrer dans le processus dès le départ et avant d'être submergés par le nombre de stagiaires à former et évaluer.

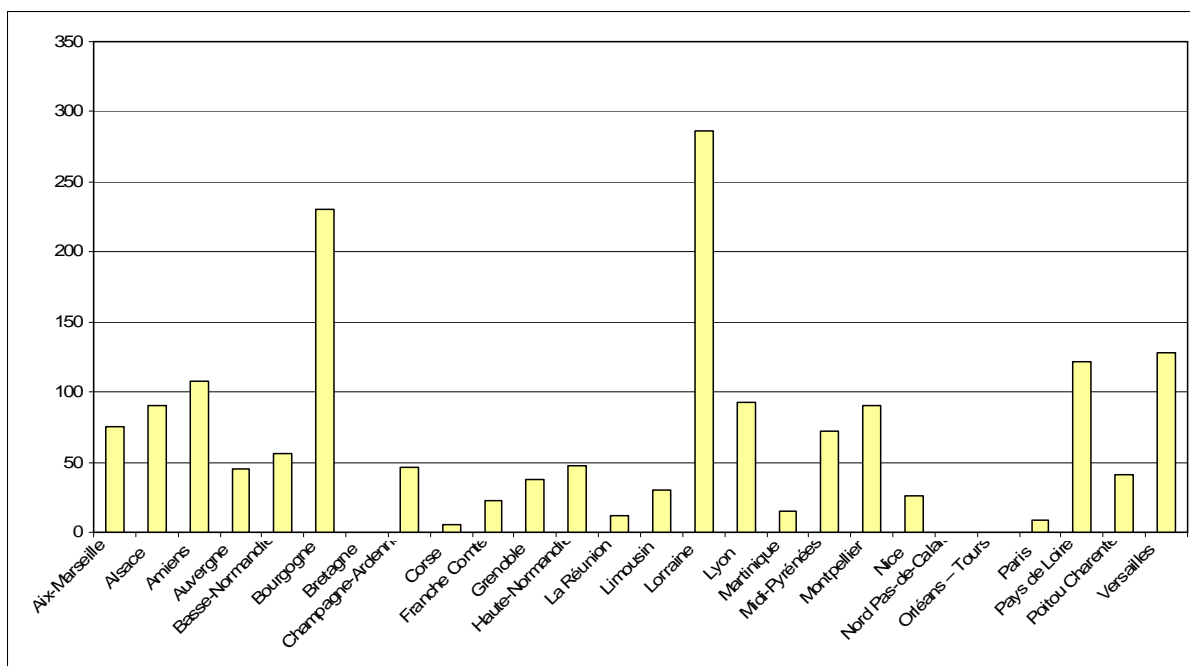


Figure 4. Les formateurs des 26 IUFM répondants impliqués dans la phase 1 de la généralisation

LE PILOTAGE DE LA GENERALISATION

EXISTENCE D'UNE INSTANCE DE PILOTAGE

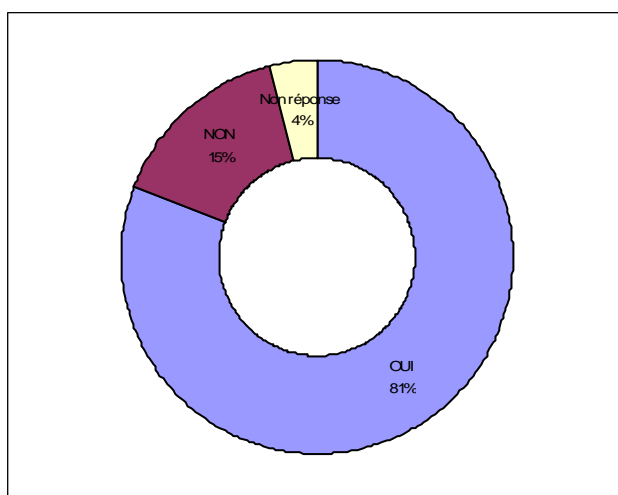


Figure 5. Existence d'une instance de pilotage pour 25 IUFM

Il y a 25 réponses exploitables pour cet item. Dans 81% des IUFM dont nous avons la réponse il existe une instance de pilotage du C2i2e. Il n'y a pas d'instance de pilotage dans les IUFM d'Amiens, d'Auvergne et de Grenoble.

L'IUFM de Franche-Comté ne répond pas à cet item.

COMPOSITION DE L'INSTANCE DE PILOTAGE

Tous les IUFM n'ont pas mis en place une instance de pilotage spécifique, en revanche, la plupart font référence à des personnes qui pilotent le C2i2e dans leur IUFM. Nous trouvons un seul IUFM, celui d'IUFM d'Amiens, où il n'y a pas d'instance de pilotage et où rien n'est précisé concernant les personnes qui pilotent le C2i2e. L'IUFM de Franche-Comté n'a pas répondu à la question fermée mais a précisé ensuite qu'il existait un groupe de réflexion « C2i2e ». Les IUFM d'Auvergne, de Grenoble et de Haute-Normandie ont répondu par la négative à la question fermée mais ils ont précisé ensuite comment était piloté le C2i2e. Nous introduisons donc les réponses de ces trois IUFM dans les tableaux et les analyses qui vont suivre.

Nous présentons un exemple particulier, celui de l'IUFM de Champagne–Ardenne qui n'a pas créé d'instance spécifique parce que deux instances préexistaient, la commission NTIC et le département STIC. La mise en place du C2i2e s'appuie sur ces deux instances.

- La commission NTIC comprend l'équipe de direction (Directeur, directeurs adjoints, SG), les responsables de centres, le responsable du département STIC, un formateur Tice par centre, des représentants du CRI et le chargé de mission Tice ;
- Le département STIC regroupe les formateurs Tice et les documentalistes.

Parmi les aspects particuliers, nous relevons qu'un IUFM a fait le choix d'avoir deux instances séparées pour les PE et les PLC. Cette position mérite d'être interrogée car, si la formation des professeurs d'école et la formation des professeurs de collèges et de lycées sont assez différentes, on peut se demander si le C2i2e ne pourrait pas être l'occasion d'une réflexion commune. Nous soulignons toutefois que les types d'équipement en primaire et dans le second degré peuvent être radicalement différents et conduire à des approches didactiques et pédagogiques très différentes.

Tableau 1. Composition de l'instance de pilotage

Membres de l'instance de pilotage par grandes catégories (24 réponses exploitables pour cet item)	Nombre d'IUFM où la catégorie est représentée
Direction	18
Responsables de sites	6
Tice	24
Informaticiens	3
Formateurs IUFM	8
IMF	1
Nombre total de membres dans l'instance de pilotage	Min 3 Max 21

La catégorie « Tice » comprend les correspondants C2i2e et toute personne (responsable de département, formateur...) étiquetée TIC ou Tice. Nous trouvons 23 IUFM sur les 24 réponses exploitables où cette catégorie est représentée. C'est le nombre le plus important. Le

seul IUFM où on ne trouve pas l'un de ces termes fait référence à un maître de conférences en informatique. Les informaticiens sont représentés dans deux IUFM.

Ensuite, viennent les membres des directions. Nous observons qu'avec 18 IUFM ayant introduit des membres de la direction dans l'instance de pilotage, cette catégorie est la deuxième représentée. Il y a, par ailleurs, 6 IUFM ayant introduit des responsables de sites dans l'instance de pilotage dont 2 IUFM dans lesquels il n'y a aucun autre membre de la direction.

En revanche, seuls 8 IUFM ont introduit des formateurs IUFM et un seul un Instituteur Maître Formateur (IMF).

Par ailleurs, des réponses diverses portent sur un responsable de la scolarité (Bretagne), un chargé de communication et des documentalistes ((Martinique) et un chargé de formation de formateurs (Pays de la Loire).

Nous nous intéressons à deux points qui nous semblent importants par rapport à la phase 2 de la généralisation du C2i2e, la question des sites de formation et celle des filières ou disciplines représentées.

Tous les IUFM sont composés de plusieurs sites, ou centres, de formation. Parmi ces sites, un ou deux sont considérés comme les sites principaux, les autres étant parfois considérés comme des « antennes ». Il nous a paru intéressant de nous interroger sur la représentation des différents sites des IUFM dans l'instance de pilotage et vice-versa, la représentation des décisions de l'instance de pilotage sur les sites, car chaque site peut avoir sa spécificité qu'il pourrait être nécessaire de prendre en compte lorsqu'il faudra généraliser le C2i2e à tous les stagiaires dès la rentrée 2006-2007. Nous constatons en fait que seuls 5 IUFM ont fait le choix d'avoir, dans l'instance de pilotage, des représentants des différents sites de formation :

- Bretagne : un formateur ressource C2i2e par site
- Champagne-Ardenne : les responsables de sites et un formateur Tice par site
- Franche-Comté : tous les responsables de sites
- Haute-Normandie : un correspondant par site
- Nice : un coordonnateur C2i par site

Le C2i2e, et les derniers textes officiels le rappellent, concerne l'ensemble des formateurs et l'ensemble des disciplines. Nous nous sommes interrogés sur la représentation des disciplines dans les instances de pilotage. Nous trouvons 3 réponses qui font référence aux filières ou aux départements disciplinaires des formateurs :

- Aix-marseille : 6 correspondants de filière
- Bretagne : tous les départements disciplinaires
- Grenoble : des correspondants de filière, sans précision sur le nombre ou le pourcentage de filières représentées

Seul l’IUFM de Bretagne a étendu son comité de pilotage à la fois à tous les départements de formation et à tous les sites. Le comité de pilotage est composé de 21 membres.

Par ailleurs, il nous a paru intéressant d’interroger ces données non pas seulement globalement ou par IUFM pris séparément, mais par pôles, bien que la réalité des pôles ne soit pas effective partout, certains pôles travaillant vraiment ensemble et de longue date et d’autres commençant seulement à concevoir leurs modalités d’interaction et de mise en commun. Nous voulons utiliser cet aperçu pour questionner les freins à la généralisation en regard de la composition des instances de pilotage.

Nous rappelons tout d’abord la répartition par pôles des IUFM de France.

Tableau 2. Les pôles IUFM de France

Pôle NORD-OUEST	Pôle SUD-OUEST	Pôle ILE DE France	Pôle NORD-EST	Pôle SUD-EST
Basse-Normandie Bretagne Guadeloupe Guyane Haute-Normandie Martinique Orléans Tours Pays de la Loire	Aquitaine Le Pacifique Limousin Midi-Pyrénées Poitou-Charentes	Créteil Paris Versailles	Alsace Amiens Bourgogne Champagne Ardenne Franche-Comté Lorraine Nord Pas de Calais	Aix-Marseille Auvergne Corse Grenoble Lyon Montpellier Nice La Réunion

Nous allons présenter maintenant la composition des instances de pilotage par pôle en nous centrant sur les catégories précitées.

Tableau 3. Composition des instances de pilotage dans le pôle Ile de France

Tableau 4. Composition des instances de pilotage dans le pôle Sud Ouest

	Pôle ILE DE FRANCE		Pôle SUD-OUEST		
	Pa	Ver	Li	Mi-Py	Poi
Direction					
Resp. Sites					
Tice					
Informaticiens					
IMF					
Form. IUFM					

Dans les pôles Ile de France et Sud–Ouest, la composition des instances de pilotage du C2i2e se caractérise par l’absence de formateurs. Seule l’instance de pilotage de Paris ne comprend pas de membre de la direction.

Tableau 5. Composition des instances de pilotage dans le pôle Nord-Est

	Pôle NORD-EST						
	AI	Am	Bou	C-A	F-C	Lo	NPC
Direction		NR					
Resp. Sites		NR					
Tice		NR					
Informaticiens		NR					
IMF		NR					
Form. IUFM		NR					

Tableau 6. Composition des instances de pilotage dans le pôle Sud-Est

	Pôle SUD-EST							
	A-M	Au	Co	Gre	Ly	Mon	Ni	LR

Dans les pôles Nord-Est et Sud-Est, des formateurs entrent dans la composition des instances de pilotage du C2i2e, sur les 14 IUFM dont les données sont exploitables, 6 IUFM (43%) ont demandé la participation de formateurs. En revanche, on constate que les directions ne sont représentées que dans 8 IUFM (57%).

L'IUFM de l'académie d'Amiens répond : « *Il n'existe pas de comité de pilotage, mais un groupe d'experts composé d'un Directeur adjoint, du chargé de mission, d'un responsable de centre et de formateurs.* », un dispositif comprenant différentes catégories d'acteurs.

Tableau 7. Composition des instances de pilotage dans le pôle Nord-Ouest

	Pôle NORD-OUEST					
	BN	Br	HN	Mar	Or	PdL
Direction						
Resp. Sites						
Tice*						
Informaticiens						
IMF						
Form. IUFM						

Dans le pôle Nord-Ouest, sur les 6 IUFM dont les données sont exploitables, 3 IUFM ont impliqué des formateurs, soit 50%. Seul l'IUFM de Haute-Normandie n'a pas impliqué de membre de la direction dans le comité de pilotage.

Ainsi, sur l'IUFM de Bretagne, l'instance de pilotage essaie de représenter au mieux la variété des acteurs, des publics et des lieux de formation d'un IUFM avec

- deux membres de la direction des formations (DA chargé des PE2 et DA chargé des PLC2),

- la chargée de mission Tice,
- un formateur de chaque département de formation (filière) désigné par le responsable du département,
- le responsable de la scolarité
- un formateur « ressource C2i » par site de formation.
- Seul, le service informatique n'est pas cité comme instance de pilotage, la chargée de mission assurant la liaison avec les informaticiens.

MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTANCE DE PILOTAGE

Concernant le fonctionnement, beaucoup de répondants ont cité le nombre de réunions annuelles de travail. Il ne nous a pas semblé utile de développer cet aspect.

En revanche, nous avons relevé des données sur la communication au sein des IUFM.

- Martinique : « *Réunion d'information à destination des formateurs et des stagiaires.* »
- Nord-Pas-de-Calais : « *Quand des communications doivent être consolidées (tous les stagiaires, toutes les formateurs, les IA, les UFD...) des documents conjoints sont signés et diffusés par les vecteurs du Premier et Second degrés.* »
- Paris : « *Travail d'information en ce qui concerne les collègues disciplinaires pour les PLC2.* »

D'autres réponses permettent de comprendre le fonctionnement des échanges permettant les orientations et les prises de décisions, réponses qui viennent compléter les tableaux précédents. L'absence de formateurs ou de membres de la direction dans l'instance de pilotage peut être compensée par divers modes de consultation. Il se trouve que certaines réponses ne font, malgré tout, jamais apparaître la consultation des formateurs.

- Auvergne : « *La régulation et l'harmonisation des pratiques entre les disciplines et les filières se fait dans des réunions avec des représentants de ces "instances".* »
- Basse Normandie : « *Les propositions des 2 correspondants C2i2e (PE2 et PLC2) sont discutées, amendées lors des réunions disciplinaires de formateurs et/ou de concertations pédagogiques et/ou au CSP. Les décisions sont prises par l'instance de pilotage. Si nécessaire, les points réglementaires passent au CA.* »
- Bourgogne : « *interaction permanente avec l'équipe de Direction qui valide les travaux du groupe de réflexion.* »
- Haute Normandie : « *Communication régulière avec la direction.* »
- Limousin : « *...un espace de discussion est ouvert lors des réunions de coordinations avec l'ensemble des formateurs.* »
- Midi-Pyrénées : « *Cette instance s'appuie sur un groupe de formateurs chargés de réfléchir à l'évaluation du C2i2e. En Septembre 2005, deux projets innovants ont été déposés devant le Conseil Scientifique et Pédagogique de l'IUFM et ont été acceptés. Ils ont permis de créer deux groupes de réflexion et d'action sur le C2i2e. Un*

projet traitait de la production et mutualisation de documents pour le C2i2e et l'autre de l'élaboration d'un outil ou d'outils d'évaluation du C2i2e. Chaque groupe est constitué d'une dizaine de formateurs. Le comité de pilotage s'est essentiellement appuyé sur le groupe travaillant sur l'élaboration d'un outil ou d'outils d'évaluation du C2i2e. »

- Montpellier : *« Les directeurs adjoints valident le dispositif (ou choisissent le dispositif). »*

Deux réponses montrent que des acteurs dont on parle moins peuvent être consultés, les stagiaires et les représentants des inspections.

- Corse : *« Réunions, courriels, réunions téléphoniques par élargissement progressif des personnes impliquées (formateurs, stagiaires) avec bilan d'étapes sur la pertinence des activités sur les compétences visées. »*
- Nice : *« Ce groupe a été élargi en y intégrant le CTICE de l'académie de Nice et un IEN chargé de mission Tice. »*

Nous présentons maintenant deux tableaux qui rendent compte de la consultation des instances, Conseil d'Administration (CA) et Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) pour la phase de généralisation et pour la certification.

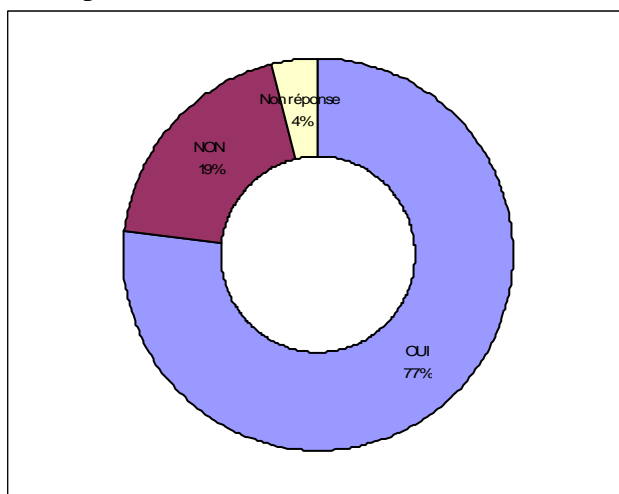


Figure 5. Consultation du CA et du CSP pour la généralisation

Il y a 25 réponses exploitables pour cet item. Dans 77% des IUFM dont nous avons la réponse, le CA et/ou le CSP a/ont été consulté(s) pour la généralisation du C2i2e.

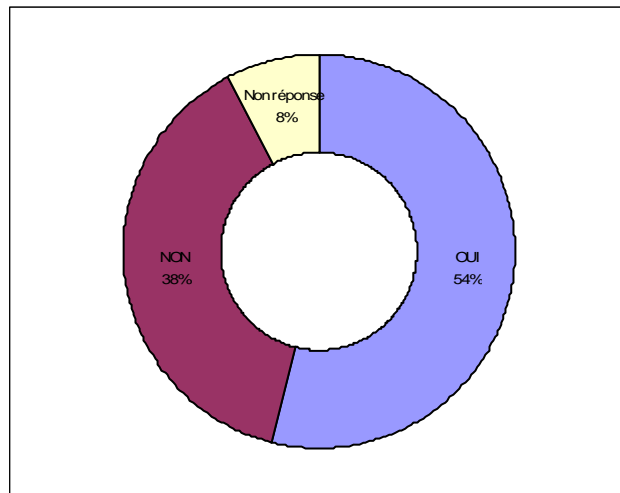


Figure 6. Consultation du CA et du CSP pour la certification

Il y a 25 réponses exploitables pour cet item. Dans 54% des IUFM dont nous avons la réponse, le CA et/ou le CSP ont été consultés pour la certification. Nous rappelons que la consultation des instances pour la certification sera obligatoire à partir de la deuxième phase de la généralisation (circulaire n° 2006-147 du 5 septembre 2006 parue au Bulletin Officiel n° 33 du 14 septembre 2006). Par ailleurs, certains IUFM ont déjà consulté les instances pour la certification mais ne l'ont pas fait pour la généralisation.

Attendu que c'est la première fois que les IUFM sont amenés à délivrer un certificat de portée nationale, le passage par les instances paraît naturel.

LE DISPOSITIF MIS EN PLACE POUR LES FORMATEURS

Tous les répondants ont signalé qu'une formation de formateurs avait été mise en place dans leur IUFM. Si certains IUFM ont signalé l'enthousiasme des formateurs pour les formations qui leur étaient proposées, d'autres IUFM ont signalé un décalage entre une offre de formation de formateurs assez importante et un nombre d'inscrits réduit.

EFFECTIFS DES FORMATIONS DE FORMATEURS

Concernant les effectifs de formation de formateurs, nous avons pu exploiter les réponses de 24 IUFM qui nous indiquent que plus de 3 200 formateurs d'enseignants ont eu la possibilité de participer à au moins une formation cette année. Lorsque le nombre total a pu être calculé, nous voyons qu'il varie de 30 à 450 formateurs selon les IUFM.

Plusieurs IUFM ont fait des offres s'adressant à tous leurs formateurs.

MODALITES DE FORMATION DE FORMATEURS

Tous les IUFM ont proposé des temps de formation en présentiel. En complément de ces temps en présentiel, différentes modalités de formation à distance apparaissent :

- Travail collaboratif sur plateforme
- Mutualisation sur plateforme
- Visioconférences ou téléconférences

LES PUBLICS DE FORMATEURS VISES

En général, divers publics sont visés par les formations proposées : PIUFM, maîtres-formateurs, formateurs associés, formateurs Tice, tuteurs...

Nous avons remarqué que seuls 6 IUFM sur les 26 ayant répondu au questionnaire, ceux de Franche-Comté, Grenoble, Lyon, Martinique, Pays de la Loire et Orléans-Tours, disent avoir proposé des formations adressées à tous les formateurs, dont les formateurs associés. Les formations à large public étaient en général des formations courtes, sous forme de conférences, visant à transmettre les informations les plus urgentes sur le C2i2e.

Nous avons constaté que 5 IUFM ont proposé des formations qui ne s'adressaient qu'aux formateurs PIUFM et qu'un IUFM a proposé des formations qui ne s'adressaient qu'aux seuls formateurs Tice.

LES THEMATIQUES DES FORMATIONS DE FORMATEURS

Concernant les thématiques des formations, les quatre termes qui reviennent le plus souvent sont :

- Informations sur le C2i2e
- Travail sur le référentiel
- Formation aux outils
- Travail didactique et intégration disciplinaire.

Nous abordons l'ensemble des réponses apportées à la question des thématiques de formation de formateurs en les présentant en 6 classes : informations sur le C2i2e, préparation de son environnement de travail, outils/instruments pour la pratique, didactique et pédagogie, travail collaboratif et référentiel.

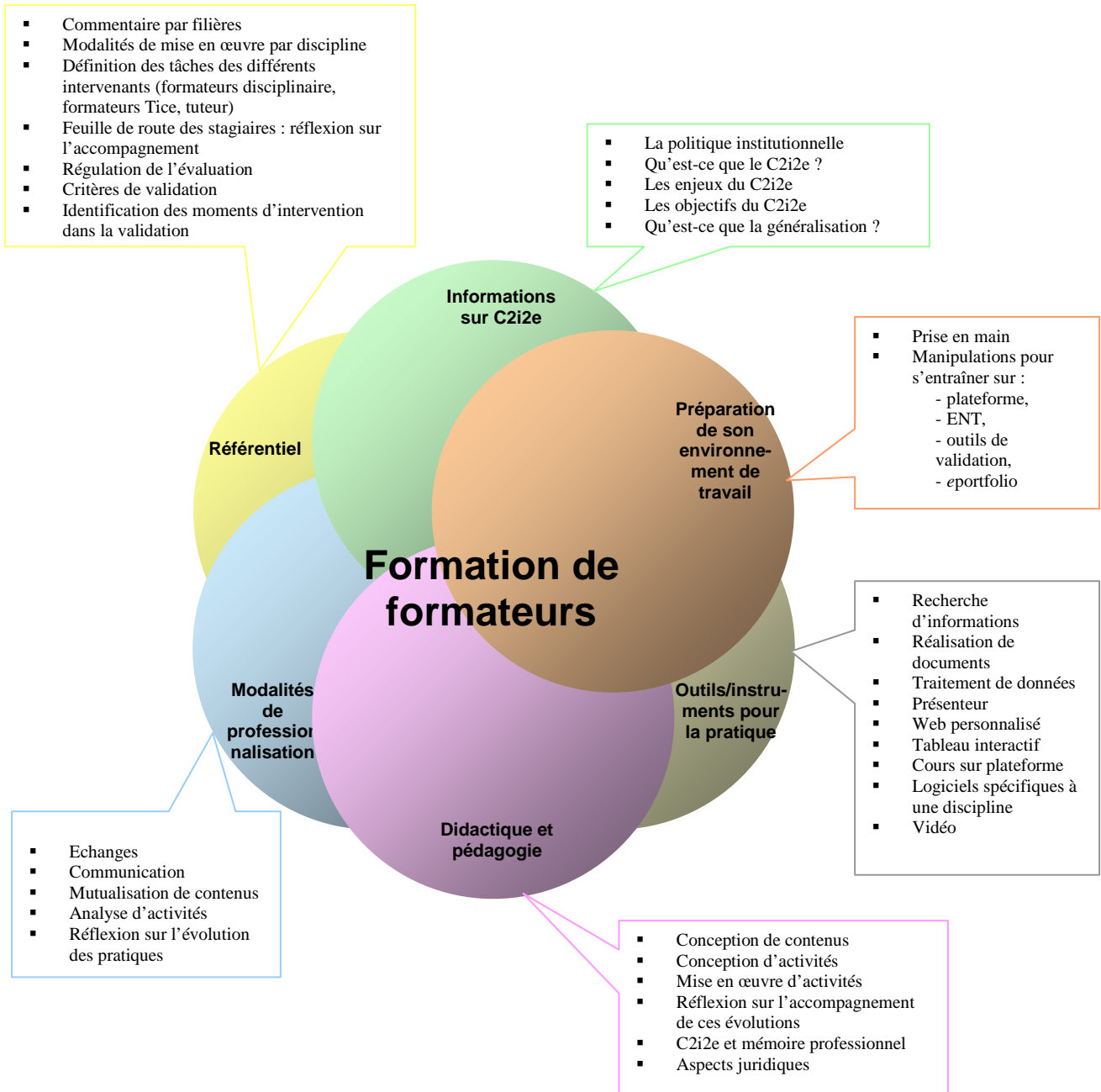


Figure 7. Les thèmes des formations de formateurs

La séparation des activités autour des outils en «Préparation de son environnement de travail» et «Outils/instruments pour la pratique» n'est pas une présentation habituelle, en général, les formations aux outils sont regroupées. Elle nous a paru cependant pertinente

compte tenu du fait que ces deux types de formation ne sont pas également représentés. Les formations que nous avons regroupées dans la classe « Préparation de son environnement de travail » permettent de développer des compétences de base dans la manipulation des environnements numériques. En revanche, nous considérons que les formations qui concernent les « Outils/instruments pour la pratique » sont à l’articulation des compétences de base et des compétences didactiques et pédagogiques.

La figure que nous avons créée met en évidence les imbrications des différentes thématiques mais, ici, les activités sont mises en regard des grandes thématiques sans tenir compte de leurs chevauchements.

LE VOLUME HORAIRE DE LA FORMATION DE FORMATEURS

Nous ne présentons que les données dont nous sommes certains qu’elles correspondent aux volumes de formation proposés. Lorsque les réponses étaient incomplètes (le volume de certaines formations n’était pas précisé) ou trop vagues (par exemple, 2 heures par jeudi TIC, 18 heures par site, 2 heures par section, 6 heures par groupes), nous ne pouvions pas les traiter. Nous présentons les réponses des 21 IUFM où elles étaient exploitables.

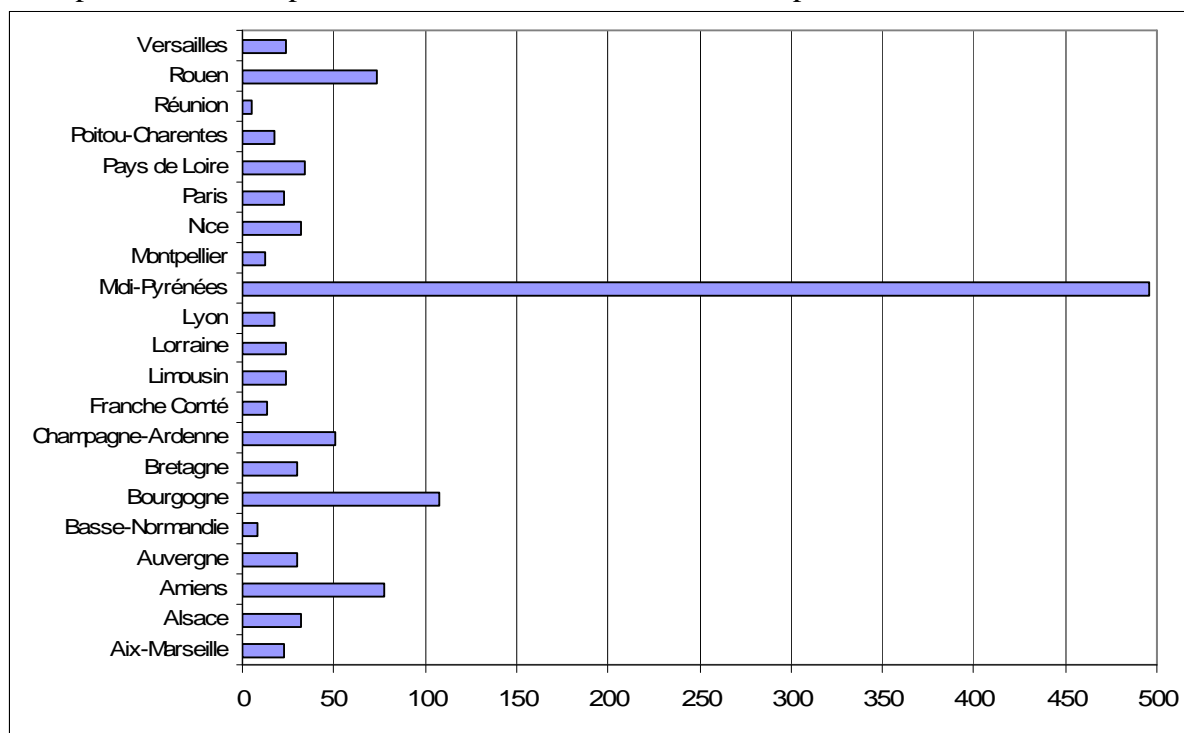


Figure 8. Les volumes horaires des formations de formateurs par IUFM

LE DISPOSITIF MIS EN PLACE POUR LES STAGIAIRES

LES HEURES

Donner une image nette de ce qui est mis en place en direction des professeurs stagiaires, à partir des réponses aux questionnaires s'avère être une tâche complexe, pour un certain nombre de raisons. On constate, comme on pouvait s'y attendre des disparités entre les différents IUFM et entre les catégories de stagiaires, ne serait-ce que dans le nombre d'heures proposées qui varie :

- pour les PE, de 4 à 38 heures, avec une moyenne de 16h30,
- pour les PLC, de 4 à 56 heures, avec une moyenne de 16h30,
- pour les CPE, de 4 à 27 heures, avec une moyenne de 18h.

Assez fréquemment, sont signalées dans les réponses, des variations entre les différents sites d'un même IUFM. Par exemple, pour la formation des PE2 à l'IUFM de Base Normandie,

- à Caen : 4 modules de 18h pour 16 stagiaires ont été réalisés dans le cadre de la formation commune (premier et second degré). Ces modules sont en relation étroite avec plusieurs items du référentiel de compétence du C2i2e ;
- à Alençon : La formation inclut pour la première fois 6 heures en début d'année pour les stagiaires pour leur permettre de s'approprier l'environnement de travail. Les trois heures sont des heures n'apparaissant pas au plan de formation, car non obligatoires, et permettant aux stagiaires de mieux connaître le dispositif départemental des Tice.

Le nombre d'heures de formation est également fonction du niveau des stagiaires. Une formation différenciée se met en place. Ainsi, par exemple, en Alsace, selon les résultats qu'obtiennent les stagiaires PE ou PLC à un test en ligne concernant les compétences C2i niveau 1. Une formation de 6 heures est ensuite proposée pour les stagiaires les plus en difficulté sur les compétences production de documents et utilisation des ressources de l'Internet ou des ateliers ciblés portant plutôt sur des compétences niveau 1 mais « débordant » sur le niveau 2

La formation proposée aux stagiaires est également fonction des formateurs eux-mêmes. Ainsi, une réponse fait dépendre la formation proposée aux PE essentiellement de la motivation des intervenants, tandis qu'ailleurs la direction de l'IUFM a imposé d'employer des formateurs en technologie en sous-services. L'accueil de ces collègues dans la formation des PE a été délicat, car s'est posé, pour certains d'entre eux, le problème de leur méconnaissance du PE.

Les réponses ne permettent pas, le plus souvent d'apporter des éléments quantitatifs sur les volumes horaires proposés aux stagiaires, entre formation disciplinaire et formation

transversale. Une grande variation apparaît selon les disciplines, « car les formateurs ont toute liberté pour intégrer le C2i dans leurs enseignements disciplinaires » (Amiens)

A Aix Marseille, chaque stagiaire PLC bénéficie de 18 heures de formation. Cependant :

- 3 filières ont pris en charge les 18h. La formation est organisée par la discipline
- pour 7 filières, la formation disciplinaire prend en charge 15 heures et une conférence de 3h est organisée pas le secteur Tice sur la compétence A3.
- Pour 17 filières, la formation est assurée pour moitié par la discipline, pour moitié par le secteur Tice, les activités permettant d'attester A1 ; A2.1 ; A3 ; B1.1 ; B4 en partie.

Nous ne possédons pas les données pour les formations disciplinaires car les formateurs ont toute liberté pour intégrer le C2i dans leurs enseignements disciplinaires, que ce soit en PE ou en PLC. Il y a donc une très grande variation selon les filières ou selon les disciplines en PE qui dépend.

LES MAQUETTES

Les maquettes ont été modifiées dans 9 IUFM pour les PE et les PLC et dans 3 formations CPE. Elles sont inchangées dans 7 IUFM pour les PE, les PLC et 3 IUFM pour les CPE.

Devant cette égalité des données dans la modification des maquettes des formations PE et PLC, il convient de noter que la modification des maquettes pour un type de formation n'entraîne pas automatiquement une modification dans les autres. Ainsi Martinique, Poitou, Montpellier, Lille ont modifié les deux maquettes, mais Aix Marseille, Alsace n'ont modifié que la maquette PLC et Lorraine ou Orléans Tours n'ont modifié que la maquette PE.

Par ailleurs, il ne faut pas faire de lien de façon automatique entre modification des maquettes et augmentation de l'offre de formation ou plus grande prise en compte du C2i2e. Ainsi si en Martinique, le C2i2e a été intégré dans la refonte complète de la maquette du plan de formation des PE, à Lille, le volume horaire des formations Tice a été réduit de 3 heures par rapport à l'expérimentation.

LE DISPOSITIF DE SUIVI ET DE VALIDATION

Rappelons tout d'abord que la certification des compétences du C2i2e renvoie à trois niveaux, celui de l'évaluation, celui de la validation et celui de la certification.

- L'évaluation peut être faite tout au long de la formation et s'apparente alors à un suivi qui s'intègre dans les dispositifs qui entourent la professionnalisation des stagiaires. Les IUFM ont une grande liberté pour la mise en œuvre de dispositifs de formation et de suivi de la construction des compétences.
- La validation des compétences spécifiques au C2i2e en fin de formation initiale est délivrée par les IUFM comme l'a institué la circulaire n° 2005-222 du 19 décembre 2005 parue au Bulletin Officiel n° 1 du 5 janvier 2006, les IUFM « *déterminent les*

conditions et les exigences minimales requises pour la validation des compétences ». Pendant cette première année de la généralisation, les IUFM n'étaient pas obligés de mettre en place une certification, en revanche, ils devaient fournir, aux stagiaires ayant commencé, au cours de la formation professionnelle, à construire partiellement les compétences requises, une liste des compétences validées.

- La certification est délivrée par les IUFM, contrairement à la titularisation qui est délivrée par l'employeur. Elle intervient à l'issue du processus de validation. La certification est régie par la circulaire n° 2005-222 du 19 décembre 2005 parue au Bulletin Officiel n° 1 du 5 janvier 2006.

Des traces de réalisation d'activités sont à stocker en attendant la validation par les formateurs concernés, voire la certification. Nous allons nous intéresser tout d'abord aux réponses portant sur les dispositifs de suivi et de validation, là où la variété peut être la plus grande. Nous avons pu exploiter 19 réponses qui concernaient ces dispositifs.

LE DISPOSITIF ET SES CARACTERISTIQUES

La réponse de l'IUFM de Bretagne met l'accent sur l'harmonisation des procédures et le caractère collectif des décisions « *Le groupe de suivi et d'évaluation a défini les procédures, les outils et les critères d'évaluation sur une base commune à l'ensemble des disciplines et des sites de formation.* », mais ce n'est pas toujours le cas et certains IUFM font état des difficultés qu'ils rencontrent pour trouver une harmonisation, entre sites pour les PE2, entre disciplines pour les PLC2.

Un espace

En général, les outils de suivi servent aussi à la validation. Concernant les plateformes, elles constituent l'espace de validation puisque c'est là que le stagiaire indique les compétences pour lesquelles il demande une validation.

Plus rare est l'utilisation de la plateforme comme lieu de dépôt des documents supports de l'évaluation mais on trouve tout de même 7 occurrences.

Un consensus : la prise en charge par le stagiaire de ses demandes de validation

L'analyse du contenu des réponses permet de dégager qu'il est demandé aux stagiaires de se prendre en charge eux-mêmes pour faire valider leurs compétences. Nous les citons car nous trouvons dans chacune la volonté d'impliquer le stagiaire.

- IUFM d'Amiens : Le stagiaire coche les items dont « *il demande la validation* »
- IUFM d'Auvergne : Les travaux et justificatifs de la réalisation des activités formatives proposées sont « *déposés sur la plateforme par les professeurs stagiaires* »

- IUFM de Basse-Normandie : Pour les PE2, chaque stagiaire a en possession une feuille de suivi (attestation de compétences) et « *il ou elle doit faire valider les items par le formateur concerné* ». Pour les PLC2 : Carnet de bord « *tenu par le stagiaire* »
- IUFM de Bretagne : « *Les stagiaires qui le souhaitent font la démarche de demander l'évaluation d'une ou plusieurs compétences* » au formateur qui les accompagne dans la formation ou l'activité qui leur a permis de développer ces compétences. Pour être évalué : saisie des résultats et dépôt du carnet par le stagiaire. « *La procédure d'évaluation repose sur la responsabilisation des stagiaires qui gèrent un carnet de suivi et d'évaluation, saisissent leur évaluation dans l'application et remettent leur carnet à la scolarité.* »
- IUFM de La Réunion : Dès que le stagiaire pense avoir acquis une compétence, « *il en fait la démonstration à un formateur pour la faire valider* ». « *Le stagiaire tient son responsable C2i2e au courant* » par une croix dans le tableau récapitulatif sur l'espace de travail collaboratif (BSCW) qu'il partage avec lui.
- IUFM de Lyon : Lorsque le stagiaire estime maîtriser une compétence, « *il rend compte de ses activités au formateur de son choix* ».
- IUFM de Martinique : « *Le stagiaire fait une déclaration de compétences* »
- IUFM de Midi-Pyrénées : La validation se fait selon le mode déclaratif, lorsque le stagiaire a réalisé la tâche pour la compétence visée, « *il signale qu'il demande à valider la compétence* ».
- IUFM de Pays de Loire : Dans le dossier en ligne, « *le stagiaire dépose des documents, déclare les compétences qu'il construit, rédige une note de synthèse pour justifier ses choix, met en perspective son parcours et ses productions... Il est demandé aux stagiaires de déclarer dans le dossier en ligne les activités qui structurent son parcours de formation... en identifiant pour chaque activité les compétences activées.* »
- IUFM de Rouen : « *La grille de validation est portée par le stagiaire. Validation demandée à l'initiative du stagiaire* »
- L'IUFM de Grenoble indique « *autoévaluation* » sans que l'on ne puisse déterminer de quoi il s'agit.
- Par ailleurs, la réponse de l'IUFM d'Amiens précise que le formateur en visite peut proposer de valider de compétences si le stagiaire a mis en œuvre des activités intégrant les Tice adaptées sans envisager de les faire valider.

Cette prise en charge existe dans toutes les réponses qui explicitent la démarche. On peut donc penser qu'il y a, là, un consensus.

Des transactions

Dix réponses font état d'une transaction entre stagiaires et formateurs sur plateforme pour la validation des compétences, après la demande des stagiaires. Nous relevons quelques éléments qui peuvent enrichir l'approche.

- Les formateurs ont le choix de valider ou non les compétences proposées à la validation. Ils peuvent répondre aux stagiaires, commenter leurs travaux, justifier leur point de vue.
- Les échanges peuvent continuer sur la plateforme, les stagiaires peuvent répondre et à leur tour, se justifier
- Le formateur, s'il est d'accord, inscrit la date, son nom, sa fonction et il signe.
- La signature peut être électronique.

La réponse de l'IUFM d'Orléans–Tours met en évidence que le C2i2e ne peut pas faire l'objet d'une transaction entre le stagiaire et un seul formateur « *La totalité des items ne peut être validée par moins de 2 formateurs* ».

Les objets qui sont validés

Les objets à valider sont variés et dépendent des compétences qui sont visées. Nous relevons quelques propositions.

- Productions multimédia diverses, par exemple production d'un document html à télécharger dans l'ENT ou création d'un site Internet de ressources, Webographie...
- Traces de l'intégration des Tice dans les pratiques : fiches de séances, séances Tice en stage, analyse a posteriori de séance et comptes-rendus ou exposés pour rendre compte de la mise en œuvre, productions élèves...
- Questionnaires pour les compétences A32, A33, A34, B41 et B42
- Fréquentation et utilisation des outils et du bureau virtuel, activités dans les espaces numériques
- Utilisation d'outils comme le présenteur

LES SUPPORTS UTILISES

Nous relevons deux réponses qui ne précisent pas si les outils de suivi et de validation sont en ligne ou bien sous forme « papier ».

- Outil « papier » : 2 IUFM sur les 26 répondants font explicitement référence à des outils papier, l'un pour tous les publics, l'autre IUFM pour les PE seulement.
- Outils en ligne : 20 IUFM sur les 26 répondants font référence à des plateformes, des ENT, des applications en ligne, des logiciels de suivi)
- Portfolio : 7 IUFM sur les 26 répondants font explicitement référence au portfolio.

Nous observons que les supports informatisés tendent à se généraliser et nous observons que le portfolio tend aussi à se développer. Concernant le portfolio, parmi les réponses fournies, certaines précisent qu'il ne s'agit pas encore à proprement parler d'un portfolio : « *embryon de portfolio numérique* », « *Cet outil préfigure ce que sera le portfolio numérique que nous voulons mettre en place en 2007 de manière expérimentale.* » ou bien encore « *Plateforme Dokéos qui fait office de portfolio numérique* ».

Qu'on le nomme portfolio, carnet de bord ou toute autre appellation personnalisée, qu'il soit informatisé ou non, le dossier de suivi présente des caractéristiques :

- Il rassemble des traces d'activités
- Il permet d'identifier les compétences construites (il comprend parfois un document qui rappelle les compétences à atteindre)
- Il sert souvent d'intermédiaire entre stagiaire et formateur(s)

Concernant les supports utilisés, il y a peu de différences entre les différents publics, PE2, PLC2/PLP2 et CPE2. Nous relevons cependant qu'à l'IUFM d'Alsace, les supports sont différents :

- Pour les PE2 : Validation des compétences sur le cahier personnel de validation du stagiaire.
- Pour les PLC2 : Outils de suivi et de validation en ligne.

LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Seules 7 réponses évoquent des documents mis à disposition des stagiaires et des formateurs pour accompagner la mise en œuvre du C2i2e. Nous y trouvons :

- Des documents pour rappeler le fonctionnement (des textes de cadrage, le référentiel, le cahier des charges)
- Des ressources à l'attention des stagiaires (ressources en ligne sur l'ENT, objets pédagogiques construits par les stagiaires et mis en ligne pour servir de ressources à la communauté des stagiaires.
- Des ressources à l'attention des formateurs (des documents d'accompagnement, des fiches-guides pour les formateurs référents).

Concernant les documents d'accompagnement, il n'y a pas de différences entre les différents publics, PE2, PLC2/PLP2 et CPE2.

LES PERSONNES QUI VALIDENT

Les réponses sont peu variées : le plus souvent, les personnes qui valident sont des formateurs disciplinaires et/ou des formateurs Tice. La réponse « directeurs adjoints » est citée dans un IUFM. Nous avons trouvé 3 réponses faisant apparaître que seuls les formateurs Tice valident.

Hormis les réponses concernant les formateurs disciplinaires et les formateurs Tice omniprésentes, nous observons 7 réponses sur les 26 qui font référence explicitement aux tuteurs, conseillers pédagogiques ou maîtres-formateurs et 4 réponses qui stipulent que la validation peut être faite par tout formateur, voire « *tout formateur, tout visiteur* ».

Concernant les personnes chargées de valider les stagiaires, on observe des différences liées aux statuts des différents formateurs (Professeur des Ecoles – Maîtres Formateurs pour les PE2 et Conseiller Pédagogique pour les PLC2), mais peu d'autres différences entre les publics, PE2, PLC2/PLP2 et CPE2 dans les différents IUFM.

- Basse-Normandie : Formateurs Tice et d'option, tuteurs pour les PE2 et formateurs sans précision pour les PLC2.
- Bourgogne : Formateurs de l'équipe de suivi pour les PE2 et Commission de validation pour les PLC2.
- Montpellier : Formateurs Tice et PIUFM pour les PE2 et « par discipline » pour les PLC2.

LA CERTIFICATION

La certification est un acte officiel, un « *acte administratif de délivrance de diplôme* » comme le précise un répondant. La circulaire n° 2005-222 du 19 décembre 2005 parue au Bulletin Officiel n° 1 du 5 janvier 2006 rappelle les exigences à satisfaire pour la certification :

- avoir validé les 18 items marqués d'un astérisque dans le référentiel
- avoir validé 5 items parmi les 9 items restants

Ces conditions de certification sont rappelées dans plusieurs réponses.

Au cours de la phase 1 de la généralisation, la certification n'était pas obligatoire. Seules, les attestations de compétences l'étaient. Or, sur les 26 répondants, quatre IUFM ne font référence à aucun dispositif d'attestation ou de validation des compétences. Deux réponses n'ont pas pu être exploitées, l'une parce qu'elle renvoie à un document dans lequel les modalités de la certification ou de l'attestation de compétences n'est pas décrits, l'autre parce qu'elle ne répond pas précisément à la question « *Le processus de certification n'est pas dissocié du processus de validation, d'autant qu'il fait suite à une enquête auprès des stagiaires.* »

Nous trouvons 5 IUFM qui ne citent que les attestations partielles de compétences. Les IUFM qui spécifient l'existence d'un dispositif pour les certifications ne spécifient pas tous qu'une attestation partielle sera délivrée aux stagiaires n'ayant pas validé toutes les compétences mais on peut supposer que cela va de soi. Les réponses sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8. Existence de dispositifs pour attester ou certifier les compétences

Dispositif pour attester ou certifier	Nombre d'IUFM ayant prévu ce dispositif
Fiche précisant que le processus de certification n'est pas encore opérationnel	4
Attestations de compétences	14
Apparition explicite de la certification dans la réponse	14

Le certificat est signé par le directeur comme le précisent 7 réponses. Une réponse précise que « *La gestion de cet acte administratif est assurée par la division scolarité de l'IUFM.* ».

Nous avons relevé également les IUFM qui faisaient référence à une commission, un jury ou tout autre groupe statuant collectivement sur l'atteinte des compétences. Nous trouvons 9 réponses qui font référence à des décisions collectives. Nous avons remarqué particulièrement la réponse de l'IUFM de Martinique dans lequel le travail d'équipe est fortement valorisé « *Le dispositif de certification mis en place est le fruit d'un travail d'équipe, parti des préconisations du document d'accompagnement et adapté à notre contexte local dans le cadre d'atelier de réflexion impliquant l'ensemble des formateurs.* ».

- Pour la validation, les stagiaires sont impliqués dans les prises de décision : « *L'accent est mis sur l'élaboration et l'utilisation d'outils pour la validation 2005-2006. Cette procédure associe les stagiaires au dispositif qui disposeront d'un compte leur donnant accès à un espace où déposer les documents servant de référence à une déclaration de compétence...* »
- Pour la certification, il y a croisement de différentes données : « *La délivrance du certificat croisera les différents types d'informations venant : des formateurs, de la chargée de mission Tice, et des stagiaires après vérification par l'équipe des formateurs.* »
- Une évaluation finale du dispositif permettra des ajustements pour une plus grande cohérence : « *En fin d'année, lors de l'évaluation de la formation, un bilan de cette expérience sera mené afin d'adapter et d'enrichir les modalités actuelles de délivrance du C2i2e et d'aller vers un document commun premier/second degré.* »

Il nous semble que cette réponse reprend des idées importantes comme la nécessité de partir des textes officiels et de trouver localement comment les mettre en œuvre, le souci d'une approche collective du C2i2e pour créer des objets qui conviennent à leurs usages, la prise en compte effective de la multiplicité des intervenants dans la validation du C2i2e, l'occasion de créer des documents communs pour le 1^o et le 2^o degrés. Elle montre aussi le souci d'évaluer les dispositifs mis en place pour la formation.

ELEMENTS FAVORABLES ET DIFFICULTES ENVISAGEES

Nous présentons maintenant les éléments qui sont considérés comme favorables à la généralisation et ceux qui peuvent la freiner.

Nous voulons insister sur le caractère partiel des points de vue exprimés : les questionnaires sont renseignés par les correspondants C2i2e et, comme nous l'avons dit en introduction, nous ne savons pas s'ils répondent aux questions après une concertation avec les autres acteurs de la formation de leur IUFM ou s'ils expriment leur propre point de vue, ce qui pourrait conférer une certaine partialité aux réponses. Cette remarque est valable pour l'ensemble des réponses mais elle est particulièrement pertinente lorsque l'on aborde la question des aides et des freins à la généralisation. Cette partie du rapport doit donc être lue avec circonspection.

Les réponses pouvaient être dissociées entre PE2, PLC2-PLP2 et CPE2. Les réponses apportées montrent que les éléments cités sont similaires pour tous les publics. Par ailleurs, les réponses pour les CPE2 et les PLC2-PLP2 sont le plus souvent groupées. Nous présentons les deux seules réponses spécifiques pour les CPE2 :

- Élément aidant : les logiciels spécifiques à la vie scolaire
- Élément freinant : référentiel inadapté

Sur les 26 répondants au questionnaire, il y a 25 réponses à la question des éléments qui aident ou qui freinent la généralisation. Un seul IUFM n'a donc pas répondu à l'item.

En revanche, un IUFM relève un certain nombre de freins mais ne donne aucune réponse concernant les éléments qui peuvent aider la généralisation.

LES ELEMENTS AIDANT A LA GENERALISATION

Nous présentons toutes les occurrences par publics. Cette séparation par public se justifie par le fait que, si les réponses sont similaires, leur fréquence n'est pas tout à fait la même entre le premier et le second degré bien que les quatre thèmes les plus cités, à savoir, les outils, l'implication de la direction et des instances, l'appétence et les compétences des stagiaires et l'existence de formation de formateurs, se retrouvent dans le même ordre pour les PE2 et les PLC2.

Notons, que la réponse « compétences des stagiaires » peut surprendre dans une formation où, précisément, il s'agit de les former sur ces compétences. Nous faisons l'hypothèse qu'il est fait référence, ici, aux compétences techniques qui devraient être acquises à l'université et validées par la délivrance du certificat C2i® de niveau 1 et qui n'est, pour l'instant, pas obligatoire pour passer les concours d'enseignants.

Tableau 9. Ensemble des éléments aidant la généralisation, cités par public

Aides PE2	Occurrences	Aides PLC2, PLP2, CPE2	Occurrences
Outils (équipement IUFM, ENT, carnet de bord, plateforme...)	10	Outils (équipement IUFM, ENT, carnet de bord, plateforme...)	10
Implication de la direction, des instances	9	Implication de la direction, des instances	8
Appétences et compétences des stagiaires	8	Appétences et compétences des stagiaires	6
Formation de formateurs, présence de référents	6	Formation de formateurs	6
Aides PE2	Occurrences	Aides PLC2, PLP2, CPE2	Occurrences
Organisation de la formation, doc internes, dispositifs	6	Implication et travail des formateurs	5
Implication et travail des formateurs)	5	Plan de formation et politique	4
SD-Tice (séminaire, moyens, doc d'accompagnement)	5	SD-Tice (séminaire, moyens, doc d'accompagnement)	4
Circulaire, textes réglementaires	5	Organisation de la formation, du suivi	4
Plan de formation et politique	4	Implication des formateurs Tice	3
Implication des formateurs Tice	3	Circulaire, textes réglementaires	2
Soutien du service informatique	2	Soutien du service informatique	2
Attitude positive des formateurs de terrain	2	Attitude positive des formateurs de terrain	2
Nomination d'un chargé de mission	1	Reconnaissance de la certification	1
Compétences des élèves	1	Pression du terrain	1
		Référentiels disciplinaires	1
		Culture de la discipline	1
		Coordination des équipes	1
		Nomination d'un chargé de mission	1

Nous faisons l'hypothèse que ce qui favorise la mise en place du C2i2e n'est pas fonction du public ou d'une discipline ; d'ailleurs, les IUFM, pour la plupart, n'ont pas dissocié leurs remarques. En conséquence, nous avons regroupé toutes les réponses fournies et nous les avons classées en grands thèmes afin de mettre en évidence les éléments favorables qui reviennent le plus souvent.

Les grands thèmes concernant les aides à la généralisation sont :

- Les outils : équipement des IUFM, ENT, carnet de bord, plateforme
- La direction : implication de la direction et des instances décisionnelles
- Les formateurs : implication et travail des formateurs
- La SD-TICE : les séminaires, les moyens alloués, le document d'accompagnement

- La formation de formateurs : existence de formation de formateurs et présence de référents
- La motivation des stagiaires
- Le plan de formation : le fait que le C2i2e soit inscrit au plan de formation et la politique de l'IUFM
- Les dispositifs d'aides : organisation de la formation, documents internes, dispositifs élaborés, soutien du service informatique
- Les formateurs de terrain : attitude positive des formateurs de terrain
- Les formateurs Tice : implication des formateurs Tice
- Le C2i de niveau 1

Il y a 24 répondants à cette question, le terme « citation » ci-dessous renvoie au nombre d'IUFM ayant cité le thème. En groupant les réponses par IUFM, nous obtenons, en tout, 88 citations sur les éléments qui peuvent aider à la généralisation du C2i2e.

Par ailleurs, les réponses suivantes ne sont données qu'une seule fois : le pôle, l'existence de référentiels disciplinaires, les séances en classe, la mise en place d'un module C2i2e, la création d'un poste de chargé de mission pour le C2i2e, les moyens supplémentaires.

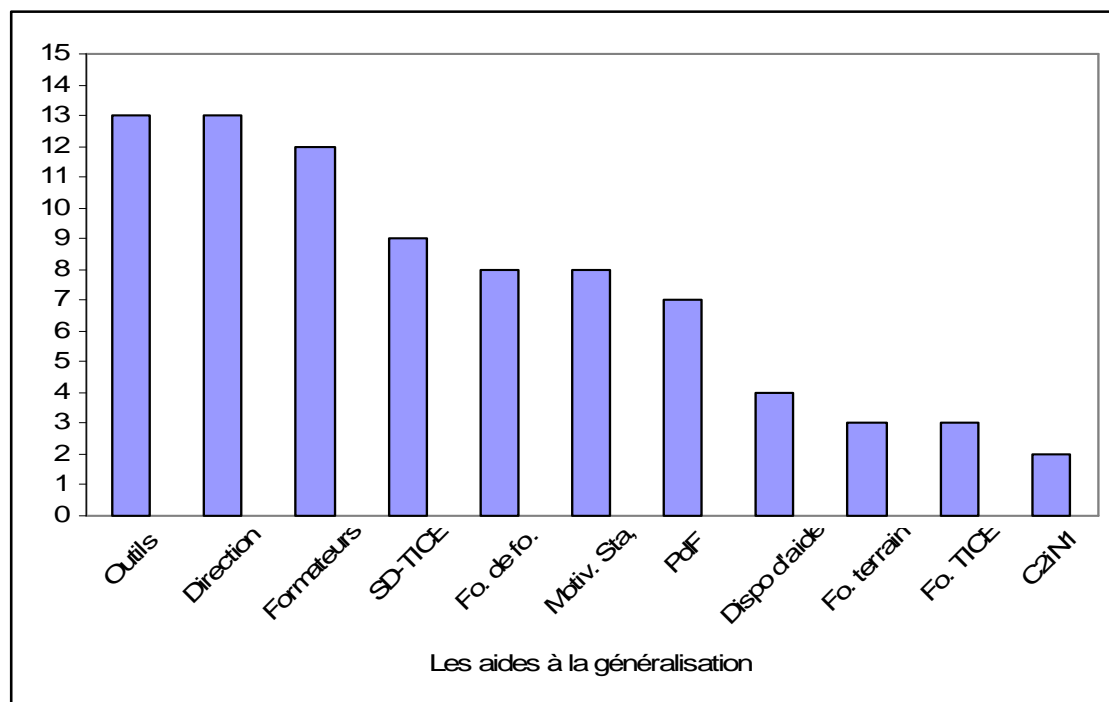


Figure 9. Les éléments aidant la généralisation, groupés par thèmes (outils, direction, formateurs, SD-Tice, formation de formateurs, motivation des stagiaires, plan de formation, dispositifs d'aide, formateurs de terrain, formateurs Tice et C2i de niveau 1).

Les thèmes les plus souvent cités concernent les outils et l'impulsion que peuvent donner les directions des IUFM et les instances.

- Les outils (13 occurrences) : un bon équipement est une condition nécessaire à l'intégration de l'informatique et de l'Internet dans la formation.
- Avec 13 citations, l'implication de la direction, l'appui des instances et la politique de développement interne jouent un rôle clé dans la généralisation du C2i2e.
- L'implication et le travail des formateurs (en général) viennent ensuite avec 12 occurrences.

Si nous ajoutons l'implication des formateurs en général, des formateurs Tice, des formateurs de terrain, nous obtenons 18 citations pour l'implication des formateurs.

- La SD-Tice est citée dans 9 réponses : l'aide qu'elle apporte, les séminaires qu'elle organise, les textes officiels qui cadrent le C2i2e, les documents d'accompagnement, jouent un rôle moteur certain.

Si nous regroupons ces réponses avec celles qui concernent les instances décisionnelles des IUFM, nous obtenons 22 citations. Le changement qui s'opère bénéficie largement de l'impulsion émanant des politiques ministérielle et interne.

- La motivation des stagiaires apparaît comme un élément favorable dans 8 réponses.

Si, nous ajoutons les réponses concernant les formateurs et celles qui concernent les stagiaires, nous obtenons 26 citations : les facteurs humains jouent toujours un rôle très important dans les changements.

- La formation de formateurs apparaît comme un élément favorable dans 8 réponses.

Des éléments comme la formation de formateurs (8 occurrences) et la maîtrise des outils par les stagiaires (2 occurrences), soit 10 citations en tout, montrent l'importance de formations en amont de la généralisation : celle des formateurs et le C2i niveau 1 pour les stagiaires.

Enfin, tous les documents qui peuvent aider à organiser les formations, plan de formation (7 occurrences) et documents internes, dispositifs d'accompagnement des stagiaires (formateurs référents, diagnostic des besoins, projet) ne sont pas à négliger.

LES ELEMENTS FREINANT LA GENERALISATION

De nouveau, nous présentons tout d'abord toutes les occurrences par publics.

Encore une fois, les réponses sont similaires, mais leur fréquence et leur ordre d'apparition ne sont pas les mêmes entre le premier et le second degré et les différences sont plus marquées pour les éléments freinant la généralisation qu'elles ne l'étaient pour les éléments la favorisant.

Tableau 10. Les éléments freinant la généralisation

Freins PE2	Occurrences	Freins PLC2 et CPE2	Occurrences
Faible implication des formateurs non Tice	9	Temps, surcharge	7
Equipements terrain insuffisant	8	Faible implication des formateurs non Tice	6
Temps, surcharge	7	Suivi, évaluation et validation complexes	6
Suivi, évaluation et validation complexes	6	Circulaire tardive, pas de cahier des charges, flou	6
Circulaire tardive, pas de cahier des charges, flou	5	Formation de formateurs insuffisante	6
Formation de formateurs insuffisante	4	Pas d'obligation pour la titularisation	4
Pas d'obligation pour la titularisation	4	Equipements terrain insuffisant	3
Pas de C2I N1	3	Pas de C2I N1	3
Non rémunération des formateurs	3	Non rémunération des formateurs	3
Complexité du référentiel, du dispositif	3	Pratiques à transformer, posture, manque d'exemples	3
Outils (pas d'ENT, problème de plateforme)	2	Complexité du référentiel, du dispositif	2
Stagiaires : pas impliqués, pas autonomes	2	Outils (pas d'ENT, problème de plateforme)	2
Pratiques à transformer, manque d'exemples	3	Incertitude sur avenir IUFM	1
Incertitude sur avenir IUFM	2	Plan de formation non adapté	1
Plan de formation non adapté	1	Formateurs de terrain non formés	1
Formateurs de terrain non formés	1	Retard généralisation B2i	1
Retard généralisation B2i	1	IA peu impliqués	1
IA peu impliqués	1	Suivi des stagiaires	1
Suppression des formations Tice	1	Formation aux outils	1

Comme pour les éléments aidant la généralisation, nous avons, pour les freins, regroupé toutes les réponses fournies et nous les avons classées en grands thèmes afin de mettre en évidence les éléments favorables qui reviennent le plus souvent.

Les grands thèmes concernant les freins à la généralisation sont :

- Les formateurs : l'implication faible des formateurs, leur désintérêt, la surcharge de travail participent du ralentissement du processus
- L'équipement de terrain est insuffisant
- Le manque de pression institutionnelle : il n'y a pas de pression institutionnelle, le cahier des charges est sorti en retard, les directives sont floues
- La formation de formateurs constitue un frein lorsqu'elle est insuffisante voire quasi-inexistante

- La validation : le suivi des stagiaires et la validation des compétences sont lourds, complexes et difficiles à coordonner
- Les temps de formation sont insuffisants ou contraignants
- L'absence de validation du C2i de niveau 1 constitue un obstacle à la généralisation du C2i de niveau 2
- L'absence de rémunération : le travail supplémentaire n'est pas rémunéré ni pris en compte
- La transformation des pratiques : l'intégration des Tice transforme les pratiques, induit un changement de posture, oblige à construire de nouvelles modalités et de nouveaux contenus de formation
- Le référentiel est complexe et il est difficile de mettre en œuvre des formations et des évaluations pour le domaine B3
- Les formateurs de terrain : il n'y a pas assez de classes d'accueil et d'enseignants formés ou motivés sur le terrain
- La généralisation telle qu'elle est organisée induit une pression temporelle
- Les plans de formation constituent des freins s'ils n'ont pas été adaptés
- Les stagiaires : leur manque d'implication participe du ralentissement du processus

Il y a 25 répondants à cette question, le terme « citation » ci-dessous renvoie au nombre d'IUFM ayant cité le thème. En groupant les réponses par IUFM, nous obtenons, en tout, 99 citations sur les éléments qui peuvent freiner la généralisation du C2i2e.

Par ailleurs, les réponses suivantes ne sont données qu'une seule fois : le démarrage tardif de l'expérimentation, le retard dans la généralisation du B2i, la faible collaboration des IA, l'incertitude sur l'avenir des IUFM, le climat de déstabilisation de l'IUFM, l'absence d'ENT, une plateforme simple, la restriction du C2i2e à l'utilisation de logiciels liés à la discipline, le peu d'intérêt pour les stagiaires de documentation et les CPE, le manque de motivation sur certains sites, la charge de travail des stagiaires, le manque d'autonomie des stagiaires, le dispositif de formation par alternance pas adapté à l'instauration de pratiques Tice, le stage massé, le temps réduit auprès des mêmes stagiaires et les difficultés de repérage des compétences.

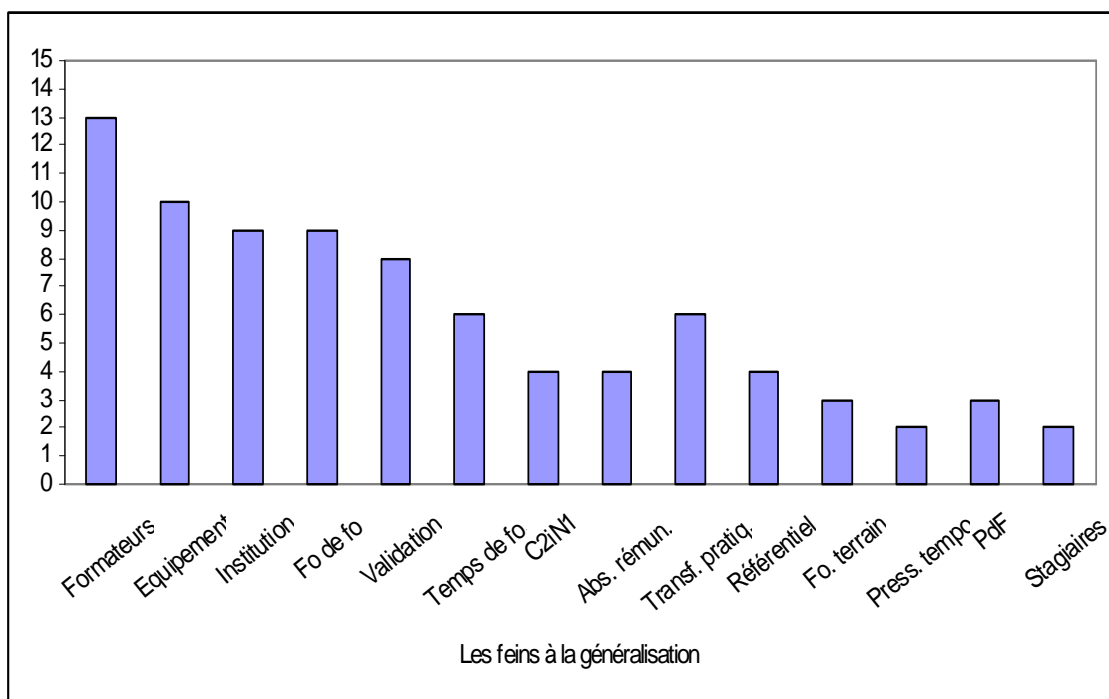


Figure 6. Les éléments freinant la généralisation, groupés par thèmes (formateurs, équipement, institution, formation de formateurs, validation, temps de formation, C2i de niveau 1, absence de rémunération, transformation des pratiques, référentiel, formateurs de terrain, pression temporelle, plan de formation, stagiaires).

Les thèmes les plus souvent cités concernent les outils et l'impulsion que peuvent donner les directions des IUFM et les instances.

- Avec 13 citations, le manque d'implication des formateurs (désintérêt, surcharge de travail, résistance de certaines disciplines) est le thème de tête. Une première interprétation consisterait à dire que les formateurs font de la « résistance au changement ».

Cette approche, quoique réaliste, est peut-être insuffisante car nous trouvons ensuite le manque de formation des formateurs, la lourdeur des dispositifs de suivi, d'évaluation et de validation, avec, en particulier les difficultés de coordination, l'absence de prise en compte et de rémunération du surcroît de travail, la nécessité de définir de nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation avec un manque d'exemples d'utilisation des Tice, le changement de posture et de pratique, la complexité du référentiel qu'il faut cependant s'approprier, éléments correspondants à 31 citations. De plus, comme nous l'avons rappelé en introduisant cette section, nous ne savons pas exactement qui s'exprime.

- Le manque d'équipement dans les établissements et les écoles (10 citations), voire les IUFM dans deux citations est le second thème. Le manque d'équipement ou sa mauvaise qualité, sur le terrain, est une source de difficulté souvent citée.

Les directions ne sont plus citées dans les freins, comme c'était le cas lors de la phase d'expérimentation dans certains IUFM, il semble donc que les directions des IUFM aient pris

la mesure de la nécessité de leur investissement. On voit néanmoins dans les réponses uniques qu'un climat délétère dans un IUFM a un effet néfaste sur l'intégration du C2i2e.

- Les plans de formation quand ils ne sont pas adaptés ou ne proposent plus de formation Tice, les contraintes temporelles sur les formations, l'organisation des stages (massé et filé) reviennent dans 12 citations.
- On trouve ensuite tout ce qui tourne autour du cadrage officiel (manque de pression institutionnelle, le retard dans le cahier des charges) avec 9 citations auxquelles on peut ajouter aussi le manque d'implication des IA qui apparaît dans une citation.
- Les stagiaires ne possèdent pas tous les compétences de base, ils ne sont pas toujours motivés ou autonomes, ils ont une charge de travail considérée comme importante dans une citation et cela constitue 8 citations pour les freins.
- Avec 3 citations, le manque de formateurs de terrain compétents ou motivés est rarement cité.
- La pression temporelle de la généralisation est rarement citée dans les freins.

L'IMPLICATION DES FORMATEURS SELON LA COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

Nous avons croisé les éléments qui aident et les éléments qui freinent la généralisation avec la composition du comité de pilotage. Nous rappelons que cette question était ouverte. Les comparaisons de moyennes ne peuvent pas être effectuées parce qu'il y a trop peu de réponses apportées (les répondants à chaque champ sont trop peu nombreux), que leur nombre n'est pas identique pour chaque type de réponse, et qu'on ne connaît pas la distribution des variables. Ce que nous observons ne peut donc pas être validé par une approche statistique mais ces données nous semblent tout de même intéressantes à présenter.

En fait, peu de réponses évoluent en fonction de la composition du comité de pilotage sauf les réponses concernant l'implication des formateurs. Nous les présentons dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 4. L'implication des formateurs comme aide à la généralisation

Composition de l'instance de pilotage	Formateurs Tice et "autres"	Membres de la direction, formateurs Tice et "autres"	Membres de la direction et formateurs Tice	Formateurs Tice uniquement
Moyennes	100%	50%	40%	25%

Lorsque le comité de pilotage est composé uniquement de formateurs Tice, l'implication des formateurs comme aide à la généralisation est rarement citée (25 %). A l'opposé lorsque les formateurs participent au pilotage, leur implication est plus souvent citée comme une aide à la généralisation (100% des réponses pour les comités où il y a des formateurs Tice et des formateurs non-Tice ; 50% des réponses quand le comité comporte des membres de la direction en plus).

Tableau 5. Le désintérêt des formateurs comme frein à la généralisation

Composition de l'instance de pilotage	Formateurs Tice et "autres"	Membres de la direction, formateurs Tice et "autres"	Membres de la direction et formateurs Tice	Formateurs Tice uniquement
Moyennes	0%	38%	50%	75%

Lorsque le comité de pilotage est composé uniquement de formateurs Tice, le désintérêt des formateurs comme frein à la généralisation est souvent cité (75 %). A l'opposé lorsque les formateurs participent au pilotage, leur désintérêt est plus rarement cité comme une frein à la généralisation (0% des réponses pour les comités où il y a des formateurs Tice et des formateurs non-Tice ; 38% des réponses quand le comité comporte des membres de la direction en plus).

Nous rappelons qu'aucune approche statistique simple ne peut être faite sur ces données et qu'elles sont mais nous nous permettons tout de même de nous interroger sur ces données :

- S'agit-il d'un état de fait : les formateurs s'impliquant réellement moins quand ils ne font pas partie intégrante du pilotage des formations ? Dans ce cas, il faudrait s'interroger sur les causes de leur désinvestissement, nous en envisageons deux, mais d'autres interprétations seraient possibles.
- Agissent-ils ainsi par résistance aux changements (ce qui émergeait des discours des participants aux entretiens lors de la phase d'expérimentation)
- Est-ce que les choix effectués ne correspondent pas à leurs attentes, à ce qu'ils estiment nécessaire à leurs stagiaires ?
- S'agit-il d'un effet de champ : les formateurs n'étant pas dans le comité de pilotage, ils seraient *de facto* perçus comme moins impliqués alors que ce ne serait pas forcément le cas en allant voir de près ?

LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS EN POSTE

Deux questions portaient sur l'existence ou non de modules liés aux technologies de l'information et de la communication dans le plan académique de formation, l'une sur des modules faisant référence au C2i® niveau 1, c'est-à-dire des modules pour former à la maîtrise des outils, l'autre sur des modules faisant référence au C2i® niveau 2, c'est-à-dire aux compétences informatique et Internet liées à la profession. Le cas échéant, il était demandé de préciser l'opérateur de ces formations, le public concerné et les volumes horaires. Les réponses portent sur des modules ayant existé dans le plan académique de formation 2005-2006 ou celles qui sont prévues au plan 2006-2007. Nous ne dissociions pas les réponses.

Parmi les 26 répondants au questionnaire, nous observons une seule non réponse. Sur les 25 répondants, 11 ont répondu par la négative aux deux items, soit 44% des répondants à l'item. Il n'y a ni module C2i® niveau 1, ni module C2i2e visant à former les enseignants en poste

dans les académies suivantes : Alsace, Basse-Normandie, Bourgogne, Corse, La Réunion, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Montpellier, Nord-Pas-de-Calais, Versailles.

Les 14 autres réponses font apparaître qu'il existe des modules de niveau 1 et de niveau 2 dans 4 académies seulement : Auvergne, Grenoble, Martinique, Nice. Dans les autres académies, il existe soit seulement des modules de formation aux outils (Bretagne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Lyon, Paris), soit seulement des modules de formation aux compétences informatique et Internet liées à la profession (Aix-Marseille, Amiens, Nantes, Orléans-Tours, Poitou-Charentes).

Sur les 14 réponses positives, les opérateurs ne sont pas précisés dans 2 réponses. Les opérateurs sont les IUFM dans 6 réponses, les rectorats dans 4 réponses, rectorat et IUFM ensemble dans 2 réponses. Nous remarquons que lorsqu'un seul organisme est cité comme opérateur, des co-responsabilités apparaissent comme à Amiens où l'IUFM est l'opérateur et l'I.A. le gestionnaire, à Nantes où l'IUFM est l'opérateur après que le Recteur de l'Académie ait retenu la proposition présentée par la Directrice de l'IUFM ou bien à Grenoble où le rectorat est l'opérateur mais où les formateurs Tice de l'IUFM ont défini les contenus des formations.

Concernant le volume horaire des formations apparaissant au plan académique de formation, nous avons les réponses suivantes :

- académie d'Aix-Marseille : 5 ou 3 jours, selon le stage
- académie de Bretagne : 24 heures
- académie de Nantes : 12 ou 18 heures, selon le stage
- académie de Nice : 2 ou 3 jours, selon le stage
- académie de Rouen : 72 heures

Nous présentons maintenant les réponses sur les publics concernés par les formations académiques.

- Quatre réponses font apparaître que ces formations s'adressent à tous les enseignants en postes (Académies de Lyon, de Martinique, de Nice, de Rouen). A Rouen, le plan vise à certifier tous les enseignants en postes¹.
- Quatre réponses font apparaître que ces formations s'adressent aux enseignants du second degré uniquement (Académies d'Aix-Marseille, Bretagne, Nantes, Orléans-Tours). En Bretagne, les formations apparaissant au P.A.F. concernent les enseignants de collège débutants dans l'utilisation des Tice et se trouvant dans un établissement nouvellement mis en réseau).

¹ « ... plan particulier à l'étude destiné à permettre la certification C2i à tous les enseignants de l'académie en poste. »

- Une réponse indique un public spécifique (Académie d'Amiens : les animateurs Tice de circonscription). Nous relevons également qu'à Nantes, des formations sont proposées aux stagiaires en situation.

Les modalités de travail sont précisées seulement dans deux réponses. Nous les présentons car elles peuvent être des pistes pour réfléchir aux modules à proposer dans les années à venir.

- Aix-Marseille : les formations proposées comportent des jours en présentiel avec suivi et complément sur plateforme, « *En gros : domaine A traité et certains items du B – Le reste essentiellement B2 et B3 sera effectué l'an prochain dans un travail à distance par les disciplines* »
- Nice : les formations comportent des jours « *d'actions en présentiel complétées par un dispositif de formation et d'accompagnement à distance.* »

LES COMPETENCES VALIDEES ET LES CERTIFICATIONS DELIVREES A L'ISSUE DE LA PHASE 1 DE LA GENERALISATION

Un second questionnaire visait à faire le point sur les compétences effectivement validées et sur le nombre de certificats délivrés au cours de cette première année de la généralisation. Nous rappelons que la certification n'était pas obligatoire cette année ; seules les attestations de compétences l'étaient. Cependant, parmi les réponses apportées aux questionnaires d'enquête, 4 IUFM ne font référence à aucun dispositif d'attestation ou de validation des compétences.

Le questionnaire concernant la validation et la certification a été déposé au mois de juin sur la plateforme, et il devait être renseigné avant le 13 juillet.

Au 1^{er} septembre 2006, 12 IUFM avaient déposé un questionnaire renseigné sur la plateforme. Au 15 septembre 2006, seules 18 réponses étaient réellement exploitables, celles des IUFM de Aix-Marseille, Amiens, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Limousin, Lorraine, Pays de la Loire, Poitou-Charente.

Pour l'IUFM de Lyon, seules les données du site de Villeurbanne ont été fournies, nous n'avons pas pu insérer leur réponse. La feuille de résultats concernant l'IUFM de Paris est vide de toute réponse. D'autres résultats ont été proposés par la suite, mais trop tardivement pour être pris en compte dans l'ensemble des résultats.

RESULTATS GENERAUX

Les IUFM ont été incités à communiquer les compétences qui ont été effectivement validées dans leur IUFM. Pour chaque item du C2i2e, il était demandé aux répondants d'indiquer le pourcentage de réussite des stagiaires PE2, PLC2-PLP2, CPE2 et de détailler en ce qui concerne les enseignants du second degré les résultats par discipline.

La lecture des données qui suivent résulte des validations et des certifications délivrées en différents lieux, dans différents contextes mettant en présence des acteurs multiples. Or, les travaux sur l'évaluation nous alertent sur la subjectivité de celle-ci. C'est à partir des propositions et injonction de l'institution que le formateur évalue (ou que le stagiaire s'autoévalue), mais également à partir de ses ressentis, de ses valeurs, de ses idéologies, de ses pratiques. En particulier le niveau d'exigence des formateurs est un facteur important, que la lecture des données présentées par la suite ne peut prendre en compte. Par exemple, à Aix Marseille, 34 PE2 ont les compétences nécessaires pour le C2i2e, dont 25 dans le même groupe de 25. Ce taux de 100% de réussite pour un même groupe nous interroge : sommes-nous en présence de stagiaires et de formateurs particulièrement motivés par les Tice et impliqués dans le C2i2e ? La certification était-elle plus facile à obtenir dans ce groupe ? Ces questions ne peuvent ici trouver réponses du fait du type de recueil de données réalisé.

LE NOMBRE DE CERTIFICATS DELIVRES A L'ISSUE DE LA PHASE 1 DE LA GENERALISATION

Nous présentons les résultats globaux de la validation. Les IUFM apparaissant en bleu et en italique dans le tableau n'ont pas pu être pris en compte dans tous les calculs suivants.

Tableau 13. Nombre de certifiés par IUFM à l'issue de la phase 1 de la généralisation

IUFM	Résultats globaux	PE2		PLC2		CPE	
		certif	total	certif	total	certif	total
Aix – Marseille	0	0		0		0	
Amiens	87	8	502	78	400	1	13
Auvergne	125	33	234	99	337	0	13
<i>Basse Normandie</i>	<i>36</i>	<i>9</i>		<i>27</i>		<i>0</i>	
Bourgogne	128	95	454	33	300	0	19
Bretagne	292	81	377	211	523	-	-
Champagne– Ardennes	143	44	80	99	169	0	13
Corse	29	21	29	6	12	2	2
Franche–Comté	62	17	20	45	104	0	12
Grenoble	0	0		0		0	
Haute Normandie	76	5	246	71	401	0	18
<i>La Réunion</i>	<i>170</i>	<i>159</i>		<i>11</i>			
Limousin	198	74	169	124	128	0	7
Lorraine	420	365	575	55	145		
<i>Montpellier</i>	<i>311</i>	<i>45</i>		<i>266</i>			
<i>Nord – Pas-de-Calais</i>	<i>255</i>	<i>187</i>		<i>68</i>			
<i>Orléans–Tours</i>	<i>513</i>	<i>290</i>		<i>223</i>			
Pays de Loire	304	137	304	167	318	3	8
Poitou–Charente	137	32	77	105	246		
TOTAL	3286	1602	3067	1688	3083	6	105

Le nombre de stagiaires sortant de la formation initiale qui ont été certifiés est de :

- 1 602 PE2
- 1 068 PLC2
- 6 CPE2

La certification est délivrée au tiers environ des stagiaires PE et PLC.

L'IUFM d'Aix Marseille n'a pas délivré de certificat cette année. Les compétences attestées auraient permis de délivrer :

- PE : 34 certificats pour 587 stagiaires (dont 25 dans le même groupe de 25)
- PLC : 70 certificats pour 681 stagiaires
- CPE : aucun certificat pour 31 stagiaires

L'IUFM de Grenoble n'a pas délivré de certificats. Les réponses ne permettent pas d'envisager le nombre de certificats qui auraient pu être délivrés en fonction des compétences validées.

RESULTATS SUR LES COMPETENCES VALIDEES

RESULTATS GENERAUX

Les tableaux que nous allons présenter reprennent les taux de réussite aux différents items, par IUFM. En vert est indiqué le plus faible taux de réussite d'un item, en bleu, le plus fort.

On repère ainsi facilement que, chez les PE, c'est surtout l'IUFM de Nice qui obtient les scores les plus faibles et l'IUFM de Franche Comté qui totalise les plus forts résultats, notamment pour les items du groupe B.

Chez les PLC, c'est surtout la Corse qui obtient les plus petits taux de réussite par item. L'IUFM de Franche Comté obtient de nouveau souvent les meilleurs scores, même si la domination semble moins nette qu'en PE.

Tableau 11. Les pourcentages des validations de compétences pour l'ensemble des PE2

	Compétences du champ A												Compétences du champ B														
	A1					A2			A3				B1			B2				B3					B4		
	1	2	3	4	5	1	2	3	1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	4	1	2	3	4	5	1	2	3
Aix-Mar	22	52	49	30	42	84	10	84	61	55	47	64	55	50	34	18	16	13	16	10	55	15	12	22	35	35	28
PdeL	79	85	70	75	73	71	31	62	76	69	71	64	80	78	59	78	68	75	51	76	75	58	63	39	65	45	13
Auv	81	80	88	88	91	88	16	50	88	94	94	93	88	74	38	82	65	65	33	72	52	32	30	18	94	86	46
C-A	69	79	46	70	83	69	29	64	71	60	61	58	79	74	34	63	61	59	46	60	59	56	46	33	63	58	46
Nice	30	29	6	14	15	24	4	8	16	14	5	3	35	23	5	6	9	2	2	4	4	3	4	2	5	3	0
Lim	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47
Lorr	83	94	93	98	87	93	75	77	95	91	91	87	88	87	92	89	87	86	40	78	78	78	79	73	88	88	92
P-C	35	35	65	66	35	64	17	22	58	40	65	61	57	27	17	30	30	26	9	30	26	25	21	26	25	38	4
Bou	67	80	95	95	62	95	43	38	96	95	96	96	74	67	53	71	62	64	30	56	49	32	24	46	60	43	14
Bret	52	54	50	45	50	49	30	26	45	36	38	46	52	48	36	42	40	41	30	40	35	36	32	25	32	28	10
Cor	17	72	7	38	17	72	3	3	52	45	45	41	41	41		59	59	59	31	59	59	7	59	7	21		3
N-PdC	44	30	12	17	22	10	3	13	17	16	12	8	20	11	10	14	13	13	7	15	13	10	11	9	13	4	2
F-C	95	95	65	95	90	90	30	60	95	90	90	90	100	100	65	95	95	90	75	95	95	90	95	75	90	90	0
	55	64	53	60	55	66	26	43	63	58	58	58	63	56	41	53	50	49	32	49	50	38	40	32	49	47	23

Tableau 12. Les pourcentages des validations de compétences pour l'ensemble des PLC2 et CPE2

	Compétences du champ A												Compétences du champ B														
	A1					A2			A3				B1			B2				B3					B4		
	1	2	3	4	5	1	2	3	1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	4	1	2	3	4	5	1	2	3
Aix-Mar	55	58	49	51	46	48	27	36	40	37	37	45	51	38	28	38	37	39	28	35	32	28	32	22	36	32	18
PdeL	81	88	75	78	76	72	41	63	73	69	70	64	77	69	47	74	71	70	60	70	66	61	50	47	57	46	16
Auv	81	82	68	69	88	77	12	69	76	77	81	74	86	76	28	76	76	74	58	75	65	45	49	54	82	75	46
C-A	83	86	51	78	78	82	36	54	82	69	71	73	82	76	24	90	82	82	60	83	82	71	59	63	66	66	19
Lim	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	79	79	79	79	79	83	83	83
Lorr	86	86	87	94	82	86	81	37	86	59	65	68	86	83	39	92	90	89	73	83	80	60	53	61	48	54	15
P-C	54	62	63	59	54	57	41	41	57	72	72	78	61	53	38	51	54	52	32	55	51	46	39	41	48	67	42
Bou	64	64	67	67	49	67	30	34	67	67	67	67	51	33	11	49	50	53	29	40	49	17	33	30	41	14	20
Bret	67	67	61	58	67	67	52	48	65	63	63	66	67	67	48	65	66	66	51	63	63	61	49	51	46	42	19
Cor	33	67		42	50	67	17	8	58	33	33	33	33	33	8	33	33	33		33	33	8	8	17			8
N-PdC	91	76	45	54	62	46	23	38	53	48	46	38	59	45	33	51	46	45	24	49	47	40	31	31	40	26	14
F-C	99	99	75	83	92	89	46	82	94	70	68	78	93	90	63	80	71	76	85	98	77	95	62	59	56	57	27
	73	76	66	68	69	70	41	49	70	62	63	64	69	62	38	65	63	64	53	64	60	51	45	46	55	51	27

On repère de grandes disparités entre les différents IUFM dans les résultats obtenus, sur l'ensemble des items, tant pour les PE2 que pour les PLC2, allant pour les PE de 11% à 86% et pour les PLC de 31% à 82%.

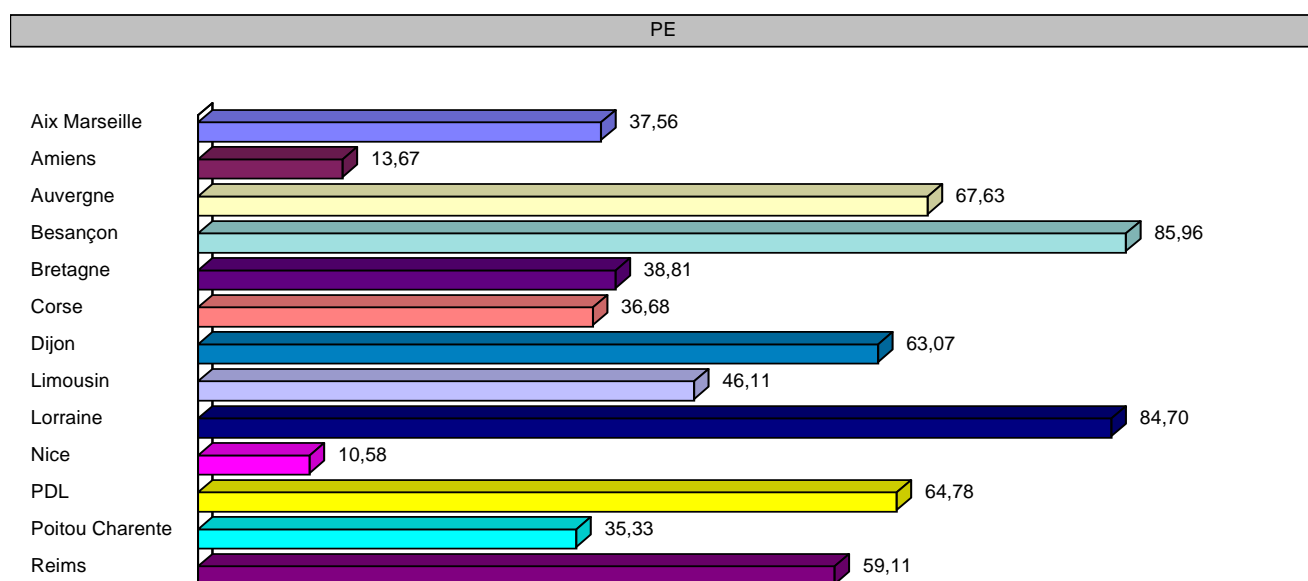


Figure 7. Taux de réussite à l'ensemble des items chez les PE2

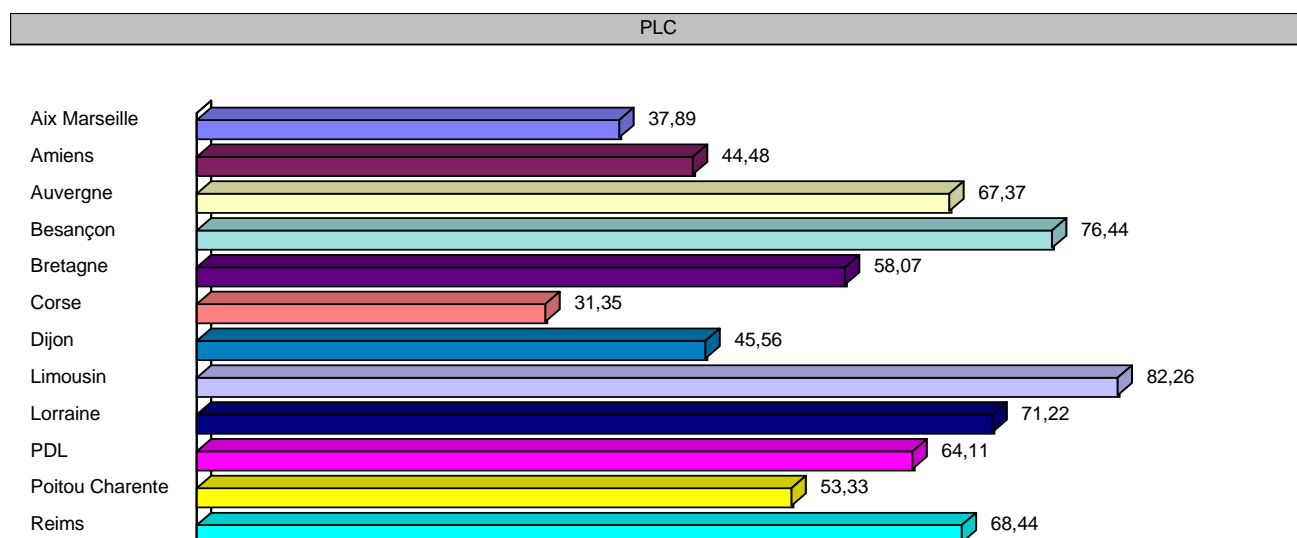


Figure 8. Taux de réussite à l'ensemble des items chez les PLC2

Les valeurs sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

RESULTATS GLOBAUX PAR COMPETENCES

Nous allons présenter dans la figure qui suit les différentes compétences du référentiel classées selon leur pourcentage de validation.

Nous relevons quelques points qui nous ont parus intéressants.

- Les compétences du champ A qui sont obligatoires (en orange plein sur la figure) se situent le plus souvent à droite, c'est-à-dire qu'elles sont les plus validées.
- Cependant, la compétence B11 se situe dans le trio de tête.
- Les compétences A13 et A14 sont validées dans plus de 60% des réponses.
- Les compétences du champ B non obligatoires (en violet et pointillés sur la figure) sont les moins souvent validées.
- Les compétences A22 pour les PE, B35 pour les PE et B43 pour tous sont validées dans moins de 40% des réponses.

Cela confirme ce qui est dit dans les discours sur la difficulté plus grande à valider les compétences liées à la mise en œuvre de séances incluant les technologies dans les classes.

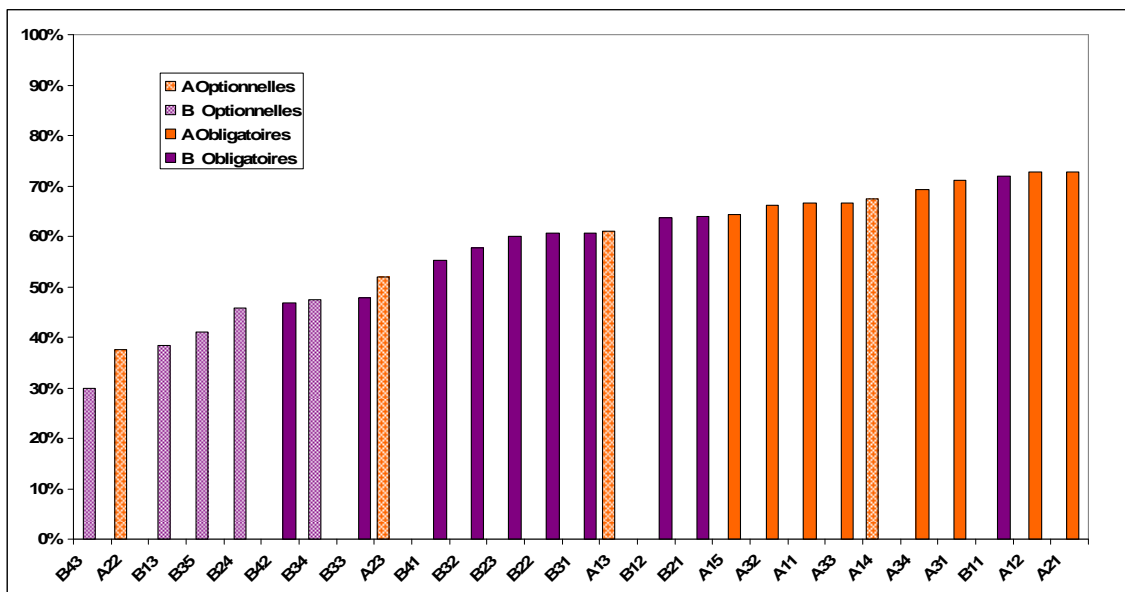


Figure 9. Les compétences classées selon leur pourcentage de validation

COMPARAISON DE DEUX IUFM SUR LEURS RESULTATS GLOBAUX PAR COMPETENCES

Ces résultats globaux ne doivent cependant pas masquer les différences entre les IUFM. Pour montrer ces différences, nous proposons de comparer les validations des différentes compétences dans deux IUFM dont les effectifs sont similaires afin d'éviter un biais qui pourrait être lié à la taille de la population. Il s'agit de deux IUFM formant 500 stagiaires environ.

Sur la figure qui va suivre, nous montrons en rouge les résultats d'un IUFM dans lequel beaucoup de compétences ont été validées, et en bleu un IUFM où moins de compétences ont été validées.

Nous remarquons quelques points.

- Il existe un « effet IUFM » puisqu'il y a beaucoup plus de validations dans l'un que dans l'autre.
- Les différences sont réduites sur quelques compétences, notamment les compétences A22 et B13. Nous soulignons qu'il s'agit des compétences qui sont peu validées dans ces deux IUFM mais également sur l'ensemble des IUFM (voir figure précédente).
- La difficulté à valider la compétence A22 « *Se référer à des travaux de recherche liant didactique et Tice* » peut s'expliquer par le manque de diffusion des recherches concernant les Tice dans la didactique des disciplines auprès des formateurs IUFM.
- Le manque de validation de la compétence B13 « *Concevoir des situations de recherche d'information dans le cadre des projets transversaux et interdisciplinaires* » peut s'expliquer par un faisceau de difficultés liées aux technologies comme le manque de maîtrise de la recherche documentaire instrumentée ou la difficulté à

concevoir des séances de recherche avec des élèves. Mais il est aussi possible que la difficulté principale puisse être celle de la conception de projets transversaux et interdisciplinaires, indépendamment de la dimension instrumentale.

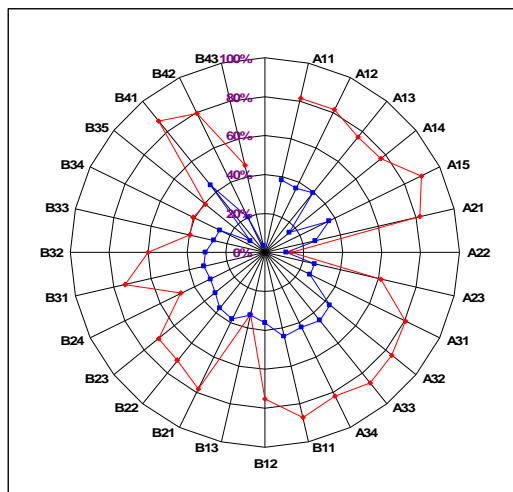


Figure 10. Comparaison des compétences validées dans deux IUFM

LES COMPETENCES VALIDEES DANS LE CHAMP A

Nous allons comparer globalement les items validés pour les stagiaires PE2 et PLC2 en les présentant par champs de compétences. Nous commençons par les compétences du champ A, les compétences liées à l'exercice du métier.

Comparaisons globales pour le champ A

Les compétences optionnelles dans ces domaines sont A13, A14, A22 et A23. Toutes les compétences de A3 sont obligatoires.

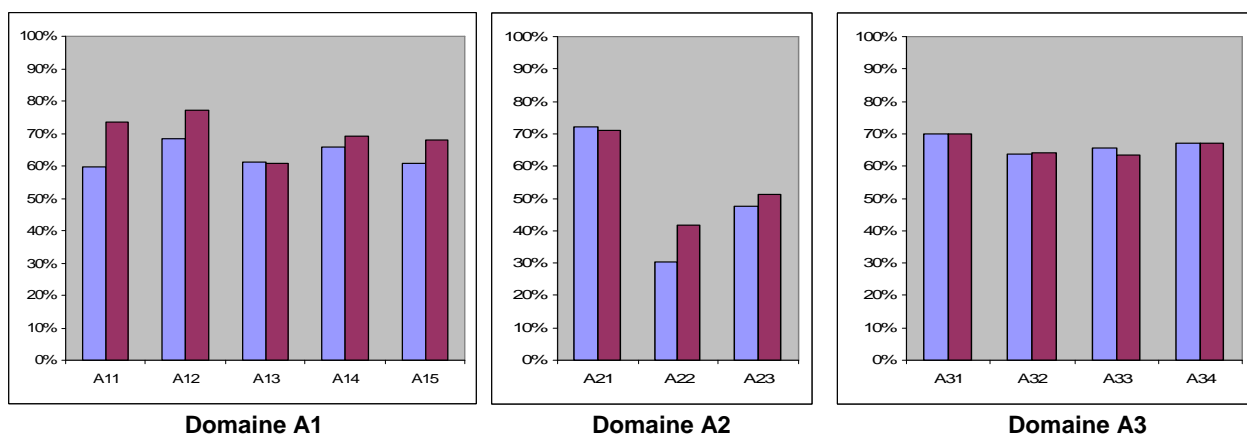


Figure 11. Les compétences validées dans les trois domaines du champ A selon le public, en bleu pour les PE2 et en violet pour les PLC2

Nous relevons quelques différences liées aux domaines ou aux publics.

- Les compétences du domaine A3 « *Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif* » sont validées de la manière la plus homogène.
- Concernant les compétences du domaine A1 « *Maîtrise de l'environnement numérique professionnel* », il n'y a pas de différence importante entre les compétences. Les validations sont globalement homogènes même pour les compétences optionnelles.
- Concernant les compétences du domaine A2 « *Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie* », les différences sont marquées entre la compétence obligatoire et les compétences optionnelles
- Pour les blocs A1 et A2, il y a un décalage entre PE et PLC

Comparaisons entre IUFM pour les compétences du bloc A2

Les résultats globaux sur les compétences des domaines A1 et A3 cachent des disparités entre IUFM, notamment pour le bloc A1 et surtout le bloc A2. Nous présentons les réponses pour le domaine A2. Les comparaisons des blocs A1 et A3 se trouvent en annexe 1.

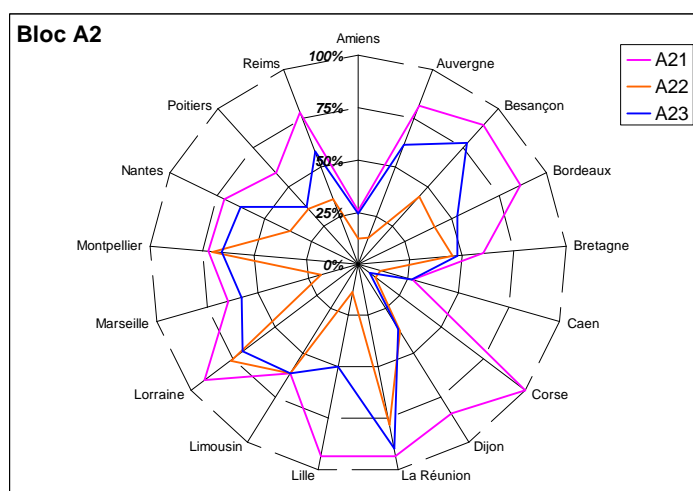


Figure 12. Comparaison des compétences validées dans le domaine A2 selon les IUFM

Nous remarquons que dans certains IUFM les trois compétences du bloc sont validées autant les unes que les autres comme dans le Limousin où elles sont toutes trois validées par environ 60 % des stagiaires alors que dans d'autres IUFM l'écart est important comme en Corse où la compétence A21 est validée par tous les stagiaires alors que les compétences A22 et A23 ne sont pratiquement jamais validées.

Si nous prenons l'exemple des compétences A22 et A23 qui sont les compétences les moins validées du champ A, nous pouvons voir que ces compétences sont validées pour 75 % des stagiaires dans certains IUFM.

- La compétence A22 « *Se référer à des travaux de recherche liant didactique et Tice* » est validée par au moins 75 % des stagiaires dans les IUFM de La Réunion et de Lorraine.
- La compétence A23 « *Pratiquer une veille pédagogique et institutionnelle, notamment par l'identification des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement* » est validée par au moins 75 % des stagiaires dans les IUFM de Besançon et La Réunion.

La validation de ces compétences ne semble donc pas poser de problème partout. Pour harmoniser les validations, les échanges entre IUFM méritent d'être poursuivis.

LES COMPETENCES VALIDEES DANS LE CHAMP B

Nous poursuivons la comparaison des compétences validées en nous centrant cette fois sur le champ B, celui des compétences nécessaires à l'intégration des Tice dans sa pratique.

Comparaisons globales pour le champ B

Les compétences optionnelles dans ces domaines sont B13, B24, B34, B35 et B43.

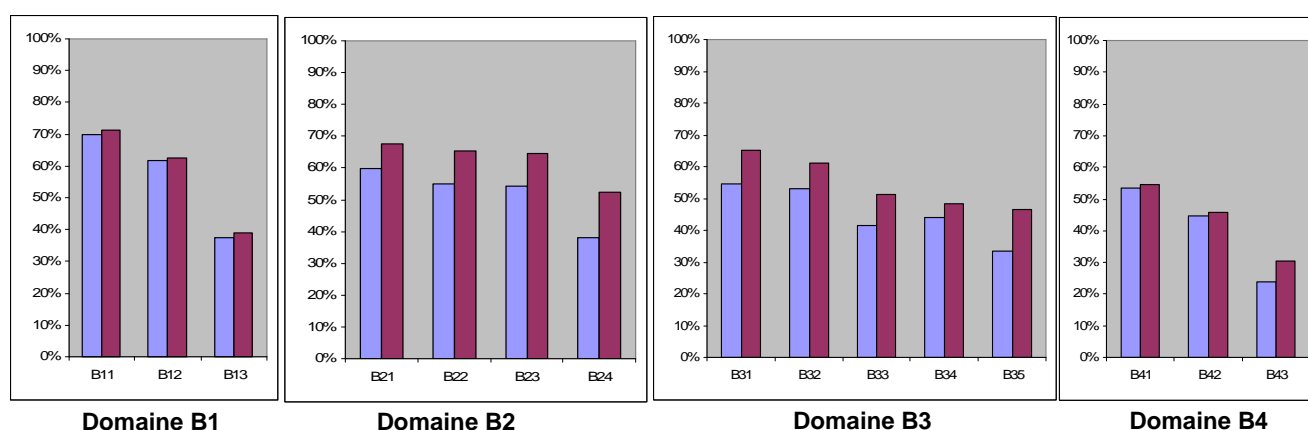


Figure 13. Les compétences validées dans le champ B selon le public, en bleu pour les PE2 et en violet pour les PLC2

Globalement, les écarts sont plus marqués entre PE2 et PLC2 pour les items du domaine B2 « *Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage* » et B3 « *Mise en oeuvre pédagogique en présentiel et à distance* » que pour les items du domaine B1 « *Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif* » et du domaine B4 « *Compétences d'évaluation* ».

Comparaisons entre IUFM pour les compétences du domaine B1

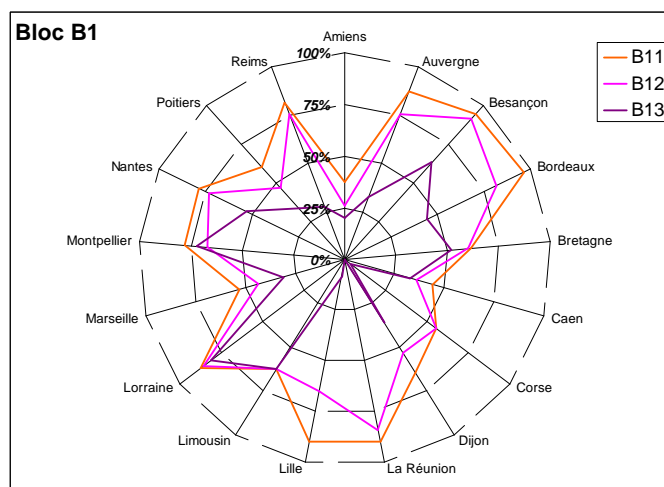


Figure 14. Comparaison des compétences validées dans le domaine B1 selon les IUFM

Les résultats globaux cachent des disparités entre IUFM. Nous présentons ci-dessus les comparaisons des compétences validées dans le domaine B1 selon les IUFM. Les comparaisons pour les domaines B2, B3 et B4 peuvent être observées en annexe 2.

Nous remarquons que dans certains IUFM les trois compétences du bloc sont validées autant les unes que les autres comme dans le Limousin où elles sont toutes trois validées par environ 60 % des stagiaires. Nous avons remarqué déjà cette égalité des taux de compétences validées pour le même IUFM au niveau du bloc A2, et, en annexe, il est possible de constater que c'est la même chose pour toutes les autres compétences. Cette uniformité paraît surprenante car elle ne rend pas compte des compétences optionnelles ni des difficultés qui sont souvent soulignées pour valider certaines compétences. Nous pouvons nous demander si le fait qu'une compétence soit optionnelle ou non est un paramètre qui influence son évaluation.

Si nous prenons l'exemple de la compétence B13 « *Concevoir des situations de recherche d'information dans le cadre des projets transversaux et interdisciplinaires* » qui est l'une des moins validées du champ B, nous pouvons voir qu'elle est validée pour près de 75 % des stagiaires à l'IUFM de Montpellier et plus 75 % des stagiaires à l'IUFM de Lorraine alors qu'elle n'est pas validée en Corse ou à La Réunion.

Une nouvelle fois, nous constatons que les échanges entre IUFM méritent d'être poursuivis dans le but d'harmoniser les validations.

LES COMPETENCES OPTIONNELLES

Concernant les compétences optionnelles, c'est-à-dire celles qui peuvent être choisies ou non pour la validation, à condition toutefois d'en choisir 5 pour obtenir la certification, nous faisons deux constatations.

- Les compétences A13 et A14 sont validées dans plus de 60% des réponses.
- Les compétences A22 pour les PE, B35 pour les PE et B43 pour tous sont validées dans moins de 40% des réponses.

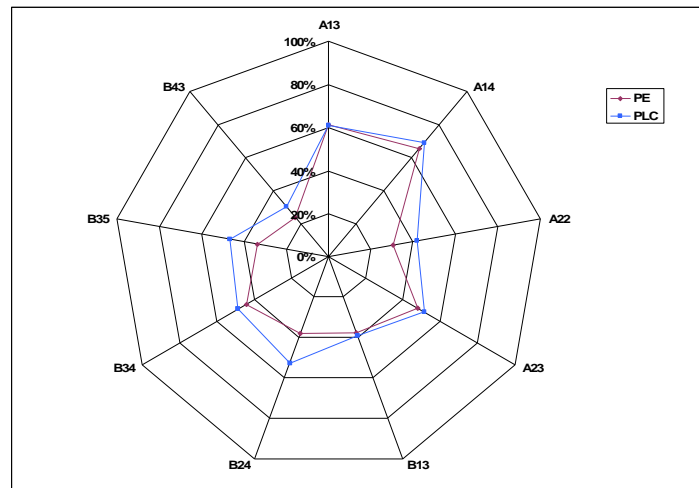


Figure 15. La validation des compétences optionnelles

COMPARAISONS DES CHAMPS A ET B

Nous avons cherché à repérer si les taux de réussite obtenus aux items du groupe A étaient significativement différents de ceux obtenus au groupe B. L'analyse porte sur les données recueillies auprès des 13 IUFM qui ont répondu à l'enquête. Nous avons bien conscience que nous commettons un abus d'écriture en utilisant des courbes pour présenter des données qui ne sont en rien continues, mais nous ne le faisons que dans le but de pouvoir rendre visible la superposition des résultats obtenus par IUFM aux items du groupe A et ceux obtenus aux items du groupe B.

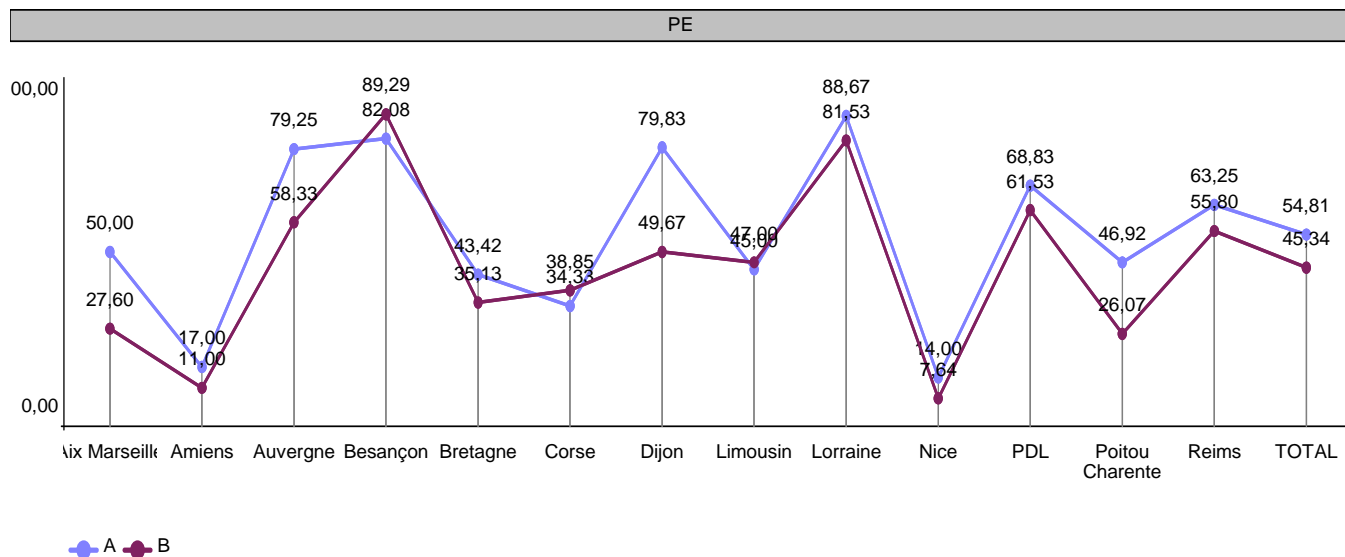


Figure 16. Comparaison des taux de réussite aux items du groupe A et du groupe B, chez les PE

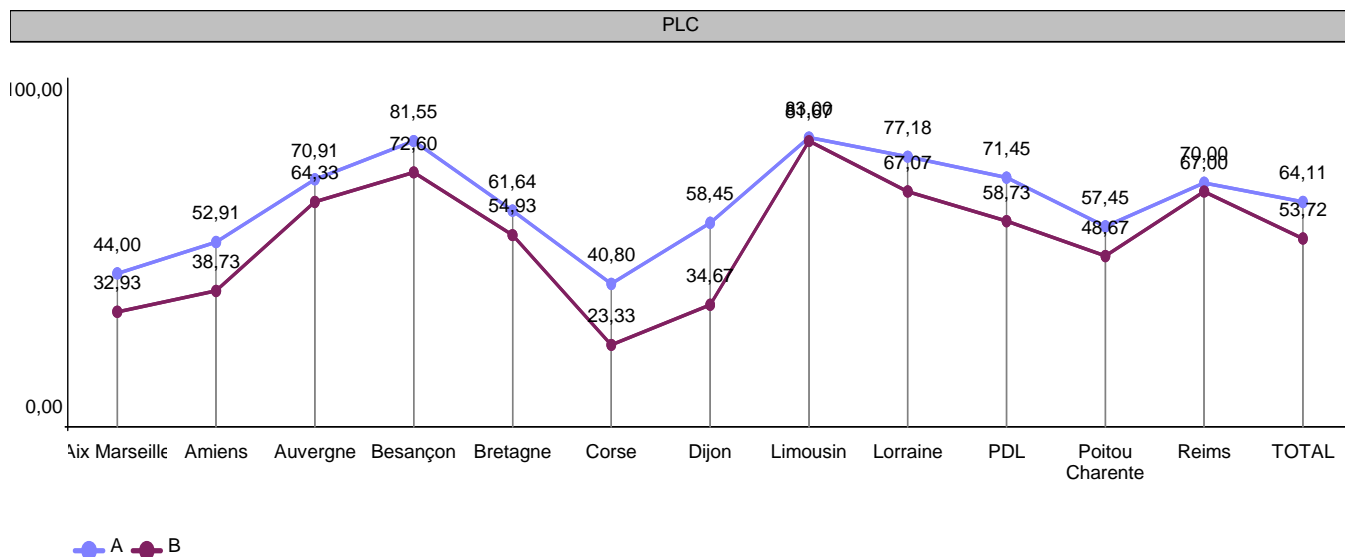


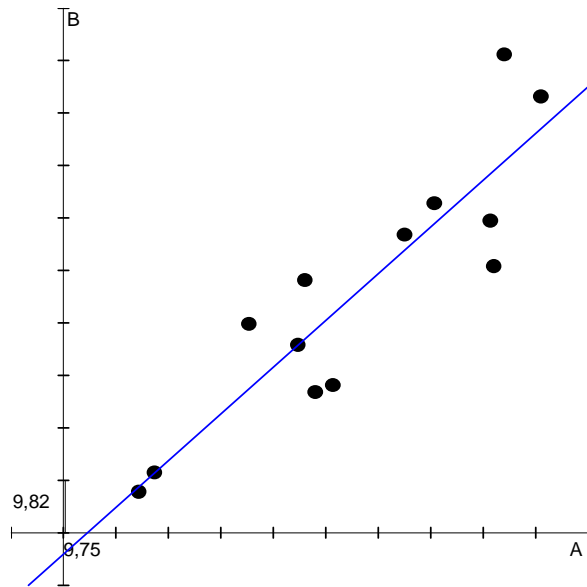
Figure 17. Comparaison des taux de réussite aux items du groupe A et du groupe B, chez les PLC

Quand on analyse les résultats obtenus aux items du groupe A et à ceux du groupe B, par IUFM, on remarque globalement un fort lien : les courbes se suivent presque parfaitement, tant chez les PE que chez les PLC.

Chez les PE, seuls les résultats obtenus à Dijon diffèrent de plus de 30 points entre les groupes A et B. Dans 9 IUFM pour les PE et 7 IUFM pour les PLC, l'écart est inférieur à 10 points.

Du côté des PE, l'analyse statistique repère une dépendance très significative entre la réussite aux items du groupe A et ceux du groupe B : A explique 80% de la variance de B.

Les dépendances intergroupes sont toujours significatives voire très significatives, ce qui signifie que globalement, il n'y a pas un groupe d'items qui « se distingue » par son taux de réussite en regard des autres groupes, que ce soit à l'intérieur des groupes A et B ou entre les groupes (exemple A1 et B3)



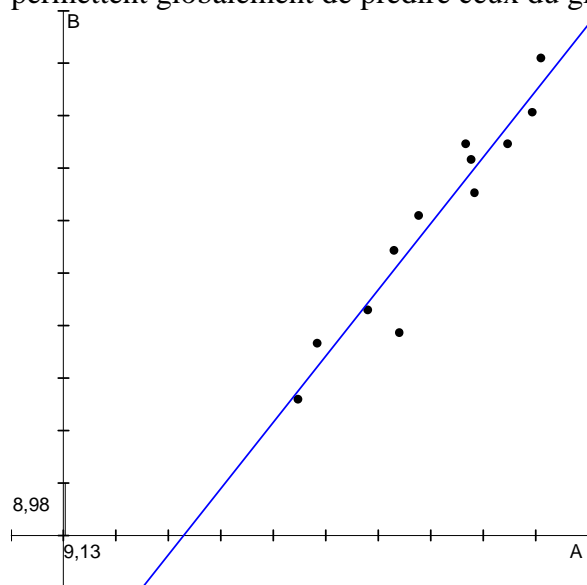
*Le graphique montre les 13 points de coordonnées A ; B.
La dépendance est très significative.*

*Equation de la droite de régression : $B = 0,90 * A + -3,88$
Coefficient de corrélation : +0,90 (A explique 80% de la variance de B)*

Ecart-type du coefficient de régression : 0,124

Figure 18. Corrélation B / A pour les PE2

Pour les PLC, comme chez les PE, on observe une dépendance très significative entre les résultats aux items du groupe A et ceux du groupe B. Dit autrement, les résultats du groupe A permettent globalement de prédire ceux du groupe B.



*Le graphique montre les 12 points de coordonnées A ; B
La dépendance est très significative.*

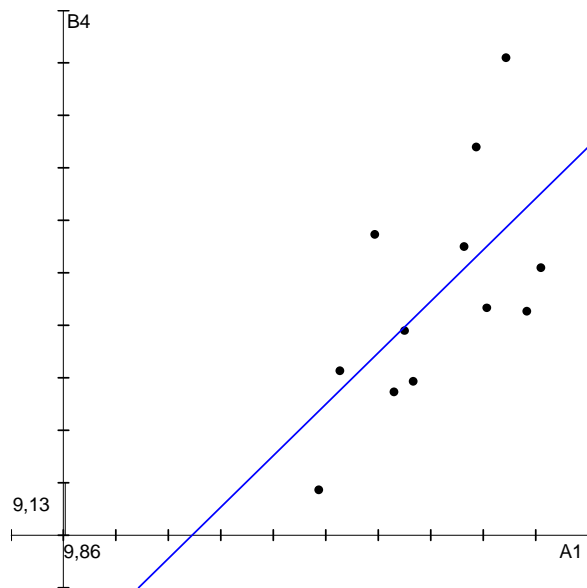
*Equation de la droite de régression : $B = 1,25 * A + -26,38$
Coefficient de corrélation : +0,96 (A explique 92% de la variance de B)*

Ecart-type du coefficient de régression : 0,116

Chaque observation est représentée par un point.

Figure 17. Corrélation B / A pour les PLC2

Quand on observe les corrélations entre items, seuls A1 et B4 ne montrent pas une dépendance significative ou très significative.



*Le graphique montre les 12 points de coordonnées A1 ; B4
La dépendance est peu significative.*

*Equation de la droite de régression : $B4 = 0,91 * A1 + -22,01$
Coefficient de corrélation : +0,62 (A1 explique 38% de la
variance de B4)*

Ecart-type du coefficient de régression : 0,361

Chaque observation est représentée par un point.

Figure 18. Corrélation B4 / A1 pour les PLC

SYNTHESE SUR LES COMPETENCES VALIDEES

Des disparités importantes apparaissent entre les IUFM et souvent même localement. Il convient donc de continuer le travail de coordination entre les acteurs des IUFM, tant au niveau local qu'au niveau des pôles ou même au niveau national notamment pour harmoniser les critères de validations.

LES ENTRETIENS

Pour compléter les données recueillies sur la plate-forme, nous avons procédé à des entretiens semi-directifs. Après une présentation de la méthodologie définie pour les entretiens, nous développerons différents points qui nous ont semblé importants au vu des entretiens.

Nous avons fait le choix de ne pas nous centrer sur la recherche d'invariants mais d'avoir une approche plutôt compréhensive. De ce fait, nous ne prenons pas en compte les seules déclarations communes à tous les participants aux entretiens ou les seuls éléments qui reviendraient systématiquement au cours de tous les entretiens, mais, au contraire, nous nous intéressons à la diversité des points de vue singuliers susceptibles d'apporter un éclairage pour l'entreprise d'étude de la mise en place du C2i2e.

Les réponses des participants sont présentées en italiques et entre guillemets pour illustrer les notions et les idées développées.

LE CHOIX DE LA POPULATION

Les entretiens ont été conduits auprès d'une population que nous avons définie selon deux types de critères :

- Le premier type de critères a servi à déterminer les IUFM dans lesquels il semblait souhaitable de recueillir des données
- Le second type de critères a servi à déterminer les personnes dont il semblait nécessaire de recueillir le point de vue.

LES IUFM RETENUS POUR LES ENTRETIENS

Nous avons fait le choix d'aller conduire les entretiens dans des IUFM où les formateurs n'ont pas participé aux entretiens en 2004-2005 (étude de l'expérimentation). Ce choix excluait donc les IUFM de Bretagne, Champagne-Ardenne, Dijon et Montpellier.

Nous avons voulu continuer à rencontrer toute la population d'acteurs (voir ci-dessous, « les personnes interviewées) que nous nous étions fixée sur chacun des IUFM afin, au-delà des caractéristiques des individus, de tenter de dégager des tendances propres à chaque IUFM.

Par ailleurs, nous avons fait le choix de partager le recueil de données entre des IUFM ayant participé à l'expérimentation et des IUFM n'ayant pas participé. Nous pensions au départ conduire des entretiens dans 6 IUFM dont 4 avaient participé à l'expérimentation.

Concernant l'organisation des entretiens, nous ne voulions pas, au départ, passer par le correspondant C2i2e afin de ne pas introduire de biais par le choix des personnes. Nous avons donc décidé, initialement, de passer par des personnes que nous connaissions sur les IUFM pour qu'elles recherchent des collègues volontaires. Diverses contraintes nous ont

conduit à faire parfois appel aux correspondants, en particulier, il s'est avéré très difficile de trouver trois formateurs par IUFM en faisant appel à nos propres relations.

Compte tenu des critères définis et des contraintes dont nous avons fait état, les IUFM qui ont pu participer à l'étude sont, par ordre alphabétique, les IUFM de Grenoble, Lyon, Paris et Versailles. Dans les deux autres IUFM contactés, il s'est avéré impossible de trouver des volontaires pour participer aux entretiens. De ce fait, nous n'avons pu aller que dans 4 IUFM sur les 6 prévus initialement.

LES PERSONNES INTERVIEWEES

Nous avons défini la population auprès de laquelle les entretiens devaient être conduits. Notre choix s'est fixé sur trois statuts :

- Un formateur TIC ou Tice impliqué dans la généralisation du C2i2e
- Un formateur impliqué dans la généralisation du C2i2e qui ne soit ni formateur TIC ni formateur Tice
- Un formateur ne participant pas à la généralisation du C2i2e

LA METHODE D'INVESTIGATION

Le recueil de points de vue par entretiens visait d'une part à approfondir notre approche de la formation et de l'évaluation des technologies dans la formation, d'autre part à avoir un aperçu des usages des technologies chez les formateurs qui ne participent pas au C2i2e.

Notre choix s'est porté sur des entretiens semi-directifs. Des grilles d'entretien ont été constituées pour les deux grandes catégories de personnes interrogées, les participants et les non-participants à la généralisation.

Les participants, quelque soit leur statut étaient interrogés sur :

- Les méta-connaissances pour former et valider
- Leur rapport aux Tice

Les non-participants étaient interrogés sur :

- Leurs pratiques personnelles et professionnelles autour des TIC
- Leurs stagiaires et les Tice dans les formations
- Leur rapport aux Tice

Les grilles d'entretien peuvent être lues dans leur intégralité en annexe (annexes 3 et 4) mais nous en présentons rapidement les grandes lignes et les différences selon les populations interviewées.

LE RECUEIL DE DONNEES PAR ENTRETIENS

Le recueil des données par entretiens s'est déroulé de mars 2006 à juin 2006. Les personnes ayant accepté de participer aux entretiens ont également accepté de répondre à toutes les questions qui leur ont été posées.

Les entretiens ont été enregistrés puis transcrits. A leur lecture, nous avons dégagé les pistes suivantes.

- Les pratiques enseignantes autour des technologies en les catégorisant selon leur degré d'intégration
- Le passage des pratiques TICE au C2i2e
- Les conditions matérielles
- Les difficultés rencontrées

Nous aborderons également la question de la formation de formateurs qui était un des thèmes sur lesquels les personnes interrogées devaient s'exprimer.

PRATIQUES DES FORMATEURS DANS LE DOMAINE DES TIC

Des pratiques personnelles aux pratiques professionnelles

Ce qui est remarquable est que tous les formateurs que nous avons rencontrés, sans exception, quelle que soit leur discipline, les formations sur lesquelles ils interviennent ou leur IUFM, ont tous une pratique personnelle et professionnelle des technologies de l'information et de la communication, ce qui n'était sans doute pas le cas il y a quelques années. Cette remarque vaut même bien entendu pour les formateurs Tice et les formateurs impliqués dans le C2i2e, mais reste valable pour les formateurs non impliqués dans le C2i2e, comme par exemple ce formateur non impliqué dans le C2i2e qui déclare, dès le début de l'entretien « *ma journée commence avec / l'ouverture de mon courrier électronique* ». On peut donc affirmer, de façon générale, que le fait de ne pas s'impliquer dans le C2i2e n'est pas du à une absence de pratique des Tice. Il s'est opéré semble-t-il pour beaucoup d'entre eux, un passage de la pratique personnelle à la pratique professionnelle. Les extraits de discours ci-dessous tenus par une formatrice d'espagnol sont assez révélateurs de ce passage : « *comme je suis photographe / ça m'a permis de récupérer énormément de photos que j'avais avant le format numérique / de les récupérer / de numériser des diapositives / je dois en avoir plus de_ / je ne sais plus j'ai compté l'autre jour / on en était à 20-25 000* » dit elle, avant d'avancer « *c'est assez plaisant donc ça me plaît / sur le plan privé aussi mais qui forcément débouche après sur le plan professionnel* ».

Cette pratique professionnelle est d'abord une pratique hors de la présence des stagiaires. Par exemple : « *il y a le compte-rendu du travail que nous faisons et donc qui est ouvert / ce qui me permet aussi d'avoir un regard extérieur justement des gens qui m'écrivent / soit pour me demander comment on fait / et puis j'ai rencontré des gens comme ça en fait virtuellement /*

c'est toujours intéressant / professionnellement aussi » ou encore : « j'utilise beaucoup les tableurs en particulier Excel pour tout ce qui est partage de coordination d'équipes / à la fois je suis coordonnateur d'équipes PE2 donc je gère 60 stagiaires / par rapport à / comment on pourrait dire ça / tout ce qui est distribution auprès des collègues formateurs / des coordonnées / des profils / les profils / les cursus universitaires des stagiaires / de leur cursus tout au long de l'année / de leur choix de formation / de tous les modules optionnels qu'ils choisissent / je gère aussi le bilan des stages / enfin tout ça je le fais en utilisant essentiellement des tableurs ».

Des pratiques professionnelles aux pratiques de formation

La plupart des formateurs que nous avons rencontrés évoquent un usage professionnel des Tice au cours de leurs actions de formation, ce qui constitue une étape supplémentaire par rapport à un usage professionnel. Il s'agit ici d'un usage des outils en présence des stagiaires. « *L'outil Tice le plus utilisé disons dans les formations c'est surtout les PowerPoint retransmis par vidéo / donc ça c'est l'outil essentiel / en général je l'accompagne de documents papiers que je distribue en même temps* » dit un formateur géographe

Des pratiques de formation à l'utilisation par les stagiaires

Moins nombreux sont les formateurs qui disent inciter les stagiaires à utiliser les TIC, dans leur formation. De la réalisation de document multimédia à des sites Internet, à l'IUFM, ou encore dans les classes, au cours des stages, les exemples cités offrent une grande variété d'activités. « *jusque l'année dernière on voyait des sites Internet mais qui parlaient d'autre chose finalement que des Tice / et là on a vu des supports qui avaient changé c'est-à-dire que naturellement la contrainte du site Internet / ils l'ont abandonnée très vite en fait / parce que c'était quelque chose qui était très lourd à gérer / et donc ils sont passés à des PowerPoint ou des choses comme ça pour présenter leur travail / mais ce qui était intéressant c'est le glissement vers qu'est-ce que tu fais avec les élèves avec les Tice / et moi je trouve que c'est plutôt riche d'avoir fait ce glissement là parce que je pense que ce sera plus générateur de pratiques de classe* ».

Du fait de l'importance des pratiques utilisant les Tice, nous pouvons assez difficilement distinguer, à l'écoute des entretiens et à la lecture des transcriptions, les formateurs impliqués dans le C2i2e de ceux qui nous sont présentés comme ne l'étant pas. Au point que parfois, les catégories que nous avons établies a priori pour les entretiens pourraient en fait n'être qu'au nombre de deux : des formateurs Tice, d'une part et les autres formateurs, d'autre part. Bien évidemment, nous ne pouvons ici nous appuyer que sur les entretiens que nous avons eus avec des formateurs volontaires. On peut penser que ceux qui sont les plus réticents à l'usage des Tice dans leur pratique professionnelle avec les stagiaires n'ont pas souhaité nous rencontrer.

D'UNE PRATIQUE EXISTANTE A UNE PRATIQUE INTEGREE DANS LE C2i2e

Pour ceux qui utilisent et font utiliser les Tice dans leur pratique professionnelle de formateur, on peut repérer dans le discours que ce n'est pas la mise en place du C2i2e qui a été le déclencheur de ces pratiques, mais qu'elles étaient souvent plus anciennes. On se doute bien que les formateurs n'ont pas attendu la généralisation du C2i2e pour mettre en place des pratiques médiatisées ou faisant intervenir les Tice et une formatrice évoque le plan Informatique pour tous. Mais ces pratiques ne sont pas toujours intégrées dans le cadre du C2i2e. Ainsi une formatrice témoigne des pratiques des stagiaires : *« je leur donne des travaux à faire par ce biais // qu'ils doivent aller consulter et mettre en ligne / ils doivent apprendre à mettre en ligne enfin sous le module / enfin le logiciel que nous avons pour le moment »* puis à la question du chercheur *« ça rentre dans le cadre du C2i »* elle répond *« pour le moment on ne l'avait pas encore »* avant d'ajouter *« mais tout ce que je leur fais faire dans le cadre de ces heures correspond / _fin correspond aux différentes étapes qui sont demandées »*. Une autre rapporte à son tour un fait semblable, à propos des visites de stages : *« on les valide / jusqu'à présent on les validait dans le cadre de notre référentiel d'évaluation des visites / et donc sur les / sur la mise en œuvre de situation conçue par le stagiaire et de sa mise en œuvre dans la classe / mais on n'avait pas jusqu'à présent croisé notre référentiel d'évaluation des visites avec le référentiel c2i2e / on peut dire que quelque part on ne s'est pas encore approprié ce référentiel dans nos pratiques de formation »*.

Les pratiques par lesquelles les stagiaires mettent en œuvre les Tice sont en fait bien plus importantes que ce que révèlent les taux de réussite aux différents items du C2i2e, voire même de la participation. On assiste ici à un phénomène semblable à ce qui est repéré pour le B2i.

L'intégration des pratiques parfois anciennes dans ce nouveau dispositif est souvent lente. Elles sont d'ailleurs plus difficiles à intégrer car elles ne sont pas pensées expressément dans le cadre du C2i2e, contrairement à l'exemple qui suit : *« en fait on a commencé à y réfléchir il y a un petit moment / quand on a su qu'il allait y avoir un C2i2e / mais on n'avait aucune idée de ce qu'il y aurait dedans / sauf qu'on s'est dit qu'a priori ça devrait être / vu que c'était destiné aux enseignants / quelque chose liée à la pratique de classe quand même / et donc on avait mis en place il y a deux ans /// un travail [...] c'est bien tombé parce que vous n'avez eu en fin d'année le référentiel pour l'expérimentation / et on s'était dit ouf (rire) c'est bien / on est dedans / on peut y aller / on continue »*.

CONDITIONS MATERIELLES

A propos d'une impossibilité d'évaluer ou de mettre en place des pratiques mettant en œuvre les TIC, un des éléments qui est souvent avancé est le décalage entre les conditions matérielles des IUFM et celles des établissements scolaires. Sont souvent cités les établissements du secondaire dans lesquels les ordinateurs sont plutôt concentrés autour de la

technologie et du CDI et donc peu accessibles aux enseignants stagiaires des autres disciplines. Dans le premier degré, c'est le décalage entre la salle informatique telle qu'elle existe dans les IUFM, et les ordinateurs de fond de classe, sur le terrain, qui est évoqué car cela n'implique pas la même utilisation pédagogique, ce qui amène à s'interroger sur l'adaptation de la formation Tice assurée en IUFM aux contraintes du terrain. De plus, l'équipement est souvent plus vétuste dans les établissements scolaires que dans les centres de formation.

LES DIFFICULTES RENCONTREES

Relevons d'abord que tout n'est pas gagné et que les informations sur le C2i2e ne sont pas toujours allées jusqu'aux formateurs « *alors je leur avais dit c'est 16 [compétences] / vous avez le c2i si vous en avez 16* ».

Au-delà du caractère anecdotique de cette première remarque, nous nous intéressons à certaines difficultés rencontrées de manière récurrente et qui peuvent constituer des freins à une généralisation réussie du C2i2e.

Par ailleurs, nous développerons également d'autres éléments qui nous semblent des écueils à éviter même s'ils n'empêchent nullement le développement des technologies en général et du C2i2e en particulier.

Enfin, nous relaterons le point de vue d'une personne qui a participé à un entretien, qui ne participe pas au C2i2e bien qu'il utilise des logiciels lors de ses formations et qu'il les fasse utiliser aux stagiaires. Cet entretien pose des questions intéressantes même si elles sont difficiles.

Le matériel, sa disponibilité et les contraintes didactiques qu'il impose

Les difficultés techniques sont les plus citées « *parmi les suggestions les remarques c'est vrai que je ne sais pas si maintenant on peut dire qu'il n'y a plus que la technique qui gêne* ».

Il existe des difficultés dans certains IUFM où le matériel est difficile d'accès et où les personnes qui le distribuent ne sont pas présentes à l'heure à laquelle débutent les cours « *chez nous on ne peut pas facilement amener l'ordinateur et projeter des PowerPoint... je l'utiliserais beaucoup plus souvent je dois dire / si je n'avais pas ces problèmes matériels / et humains... hélas ce n'est pas du tout organisé* ».

Mais c'est surtout dans les établissements de stage que les difficultés sont les plus importantes comme cela a été souligné dans le paragraphe consacré aux conditions matérielles. « *Il y a des problèmes de matériel pendant le stage il n'ont pas forcément accès au matériel parce que... c'est pas disponible* ». Au niveau du second degré, des questions de territoire se posent « *beaucoup de stagiaires PLC2... disent que la salle d'informatique n'est pas accessible aux professeurs de mathématiques dans leur établissement scolaire / qu'elle est accessible*

essentiellement pour les professeurs de technologie d'autres sciences / mais pas pour les professeurs de mathématiques / un petit peu comme si la place de l'informatique en mathématiques avait encore à faire ses preuves y compris dans la gestion de l'établissement scolaire ». Au niveau du premier degré, il s'agit surtout d'une difficulté des formateurs à proposer des situations d'apprentissage avec la configuration du matériel « *les équipements des écoles sont en général / là peut-être je devrais parler de façon plus réservée mais bon je le dis / ce sont en général des équipements de fond de classe / c'est à dire qu'il n'y a pas une salle informatique / mais il y a plutôt un ordinateur en fond de classe / et là je crois que nous formateurs / nous n'avons pas réfléchi à la place de cet équipement informatique dans notre enseignement professionnel* ». Ce type de disposition est pourtant l'un des plus efficaces pour l'apprentissage.

Les outils de validation sont complexes à manipuler et imposent des contraintes dont on a du mal à comprendre l'intérêt. Ainsi, une réponse fait état d'un dispositif dans lequel un document doit absolument être déposé « *si vous n'avez pas déposé un dossier je ne peux pas vous valider / il faut qu'il y ait un dossier là / sinon ça ne m'ouvre pas la suite* », y compris, par exemple, pour que le stagiaire puisse faire valider qu'il sait utiliser la messagerie, ce qui conduit à des situations qui témoignent d'une conception scolaire de la formation « *il faut trouver un moyen matériel pour me dire que vous m'avez envoyé un mail / alors vous cherchez dans votre boîte mail / vous me cherchez un mail vous le copiez et vous en faites un fichier Word... il fallait dans la plate-forme qu'il y ait un truc matériel / un fichier quelconque* ».

L'évolution des logiciels et le développement du libre

Les difficultés liées aux logiciels sont souvent citées. La course aux versions les plus récentes des logiciels rend rapidement obsolètes les compétences « *on prend un logiciel / je prends une création de pages Web / c'est la dernière expérience / on nous l'élimine des postes parce qu'on n'a plus la bonne licence du niveau le plus basique / sur lequel les étudiants peuvent travailler / sur lequel l'interface que nous connaissons / pas sur la super professionnelle // ça ne marche plus / donc on est toujours bloqué par des questions très techniques* ».

Il existe un développement des logiciels libres souvent du fait des informaticiens ou des formateurs TIC. Ce développement répond à des préoccupations économiques et à un souci éthique, celui de ne pas promouvoir le monopole de certains produits « *Je ne suis pas du tout... pour ce monopole* ». En revanche, pour les formateurs, leur présence complexifie l'utilisation des technologies.

- Ces logiciels ne sont pas tous d'une qualité suffisante « *donc on nous renvoie toujours sur les logiciels gratuits / mais vous savez que les logiciels gratuits / il y en a qui sont pas mal mais il y en a où c'est pour démontrer quelque chose / ils sont très limités* »

- Ils ne sont pas toujours compatibles avec les logiciels commerciaux aux mêmes fonctionnalités *« quand on met en relation des fichiers Excel avec des fichiers libres accès / eh bien il y a toujours des bugs »*.
- Ils sont parfois éphémères *« il y a une noria de logiciels et on ne sait plus où donner de la tête / et surtout pour moi on ne sait pas s'ils sont pérennes »*
- Les responsables eux-mêmes ne connaissent pas toujours leurs fonctionnalités *« Il y a quelque chose qu'il faut faire parce que ça pose problème... même mes deux collègues formateurs Tice ils étaient en limite de compétences pour dire tel truc ça marche comme ça sur Word ça marche comme ça sur Open Office »*.

Des difficultés émanant des acteurs

Il y a encore des formateurs réfractaires aux Tice *« ça dépend des personnes... on parle souvent des disciplines mêmes des filières mais ça représente un groupe de formateurs + on sait que dans un groupe de formateurs ça peut changer énormément de fois ça tient à beaucoup de choses il y a une personne bien motivée qui arrive à fédérer »*. Certains formateurs sont parfois hostiles à des outils de communication comme les messageries *« mail... j'ai encore quelques vieux collègues réfractaires »*.

Par ailleurs, il semblerait que certains formateurs auraient peur de montrer leurs lacunes à leurs stagiaires *« ceux qui acceptent l'élément d'être dans le tâtonnement... qui n'ont pas peur de la machine, de l'erreur... finalement passent le cap très très vite... on s'y est mis seul, on a tâtonné mais on a essayé... une fois cette espèce de... complexe un petit peu dépassé, finalement je pense qu'on s'en est plutôt bien sorti... »*

Les stagiaires sont-ils vraiment prêts à se former aux technologies, à valider le C2i2e et à intégrer les Tice dans leurs cours ? Il semble que les stagiaires se centrent sur leur examen de qualification professionnelle *« Mais en fait avec la formation initiale, l'obsession c'est l'examen de qualification professionnelle et pour eux l'année en gros, allez, de septembre en mars parce que en fin mars c'est quasiment bouclé »*. Ils ont une maîtrise des outils mais ils ne semblent pas très motivés pour leur intégration didactique *« Les stagiaires font de la recherche produisent des documents mais s'arrêtent là... Ils n'insistent pas non plus pour savoir comment ils pourraient utiliser des TICE dans la classe dans une discipline donnée », « les stagiaires n'ont pas joué le jeu... Notamment... la première compétence A1-1 où justement j'ai demandé de se renseigner sur les personnes-ressources dans l'établissement. J'avais tout et n'importe quoi comme réponse : ils ne savent pas vraiment ce que sont les TICE quelles personnes peuvent les aider à quel niveau etc. Ils ont juste demandé qui savait utiliser les TICE... Mais il y a une structure mise en place dans l'académie et je m'attendais à ce qu'ils se renseignent sur cette structure quelles étaient les personnes-ressources les responsabilités TICE au niveau rectorat etc. je trouve que c'est dommage »*.

Par ailleurs, le développement de la formation à distance fait craindre la perte des heures d'enseignement, une formatrice dit à propos des visioconférences *« les collègues n'étaient pas d'accord parce que pour eux ça faisait perdre des heures... l'opposition c'est qu'au lieu d'avoir 60 heures comptées en histoire-géographie / on n'a plus que 30 »*. Cette formatrice a pourtant mesuré les avantages qu'il pouvait y avoir à proposer des cours groupés *« ça faisait une économie d'heures et en même temps toutes ces heures récupérées ça permettait de faire beaucoup de démultiplication / si vous voulez des petits groupes de travail des suivis personnalisés »*. Ces craintes peuvent être justifiées si les IUFM ne mesurent pas les enjeux de la situation.

L'évaluation peut aussi être source de conflits entre les formateurs *« si vous m'expliquez sur un fichier la panne que vous avez eue et comment vous avez fait / à ce moment-là moi je vous le valide mais s'il y a quelqu'un d'autre qui considère que je ne vous ai pas validé au moment où il y eu la panne / et que ce n'est pas valable / ils peuvent vous l'enlever la validation »*, d'autant plus que les critères d'évaluation n'ont pas été discutés, négociés *« On n'a pas eu d'harmonisation entre nous on n'a pas eu le temps »*.

Des difficultés émanant de l'organisation des institutions

Dans un même IUFM, plusieurs participants aux entretiens font état de difficultés d'ordre relationnel. La formatrice Tice dit *« Si, il se fait des choses mais je ne suis pas au courant bizarrement j'ai appris les mémoires avec les TICE et je ne suis pas au courant »*, et la formatrice disciplinaire dit *« donc je prenais le soin d'envoyer tous les documents papiers avant par fax sauf la dernière fois où comme par hasard les documents ne sont pas arrivés »*.

Les directions ne prennent pas toujours en compte le travail supplémentaire que le C2i2e implique *« il ne faut pas le cacher nous avons quand même sur le travail je ne sais pas si heu ça fait partie aussi des choses je dois évoquer... je crois c'est du moins un bon travail supplémentaire bon voilà alors qu'il est demandé de manière heu je dirais heu c'est pas du tout heu considéré comme étant quelque chose en plus... je pense que ça c'est une réalité »*. Et les formateurs qui veulent s'impliquer ne sont pas toujours reconnus dans leur travail *« alors cette année comme j'avais mes quatre séquences / alors j'en ai pris deux pour faire les validations... »*, et elle voit ses heures passées à valider le C2i2e supprimées *« j'avais quatre séances de compléments scientifiques / donc comme j'en ai utilisé deux on m'a supprimé les deux autres [celles qu'elle avait utilisées pour les validations] »* alors même qu'il semble que la validation a du mal à se mettre en place dans cet IUFM où une autre personne dit *« Pour l'instant les formateurs ne sont pas positionnés sur la validation, en gros ils semblent pas capables de valider »*.

Les rectorats ne jouent pas toujours le jeu quand il s'agit de trouver des classes équipées *« et puis il y a eu un cafouillage au rectorat / et donc on n'a pas réussi à avoir les classes / du coup ça ne s'est pas mis en place »*.

Des avancées pédagogiques et didactiques qui peinent

Nous avons déjà exposé le cas de la formatrice qui ne peut pas mettre en place des visioconférences pour gagner du temps qui pourrait être redistribué pour un travail par petits groupes. Cet exemple montre que la crainte de perdre des heures, si l'institution ne les garantit pas peut freiner les avancées pédagogiques.

Une maîtresse formatrice non participante dit à propos de l'utilisation des outils par les stagiaires pendant les formations *« j'étais surprise je suis en parallèle entre les cours pré-pro que j'ai donnés à la fac et l'IUFM et ils les utilisaient beaucoup plus en pré-pro »*

L'analyse de pratique a sa place dans les formations intégrant les Tice *« même si ça n'a pas bien marché si c'est bien analysé on évalue positivement »*. Mais cette forme de travail n'est pas toujours envisagée par les formateurs qui, dans l'ensemble, disent qu'ils ne peuvent pas voir les séances.

Les plateformes, les forums ne se mettent pas à fonctionner simplement parce qu'ils sont mis à disposition *« Si vous voulez cette plateforme Claroline pour le grand nombre des formateurs c'était quand même quelque chose qui était un peu extérieur donc ils préféreraient s'adresser à une personne »*, il faut tout un encadrement, des activités structurées pour que ce type d'échanges fonctionne vraiment.

L'introduction des technologies n'induit pas *de facto* le passage à des modèles pédagogiques centrés sur l'activité et la participation des apprenants, et des approches béhavioristes sont toujours possibles *« il faut tout découper la formation avec les objectifs / voir si l'exercice répond à tel objectif / s'ils ont atteint cet objectif / à ce moment-là ils peuvent passer au deuxième / etc. etc. / et on n'évalue qu'à la fin »*.

Le travail collaboratif peine également à rentrer dans les mœurs, même chez les formateurs *« il y a peu de travail d'équipe / on prône le travail d'équipe / mais on n'en est pas un modèle /// on prône les plates-formes le travail collaboratif / mais pour être sur un travail collaboratif il faut avoir un projet / un projet d'équipe / c'est peut-être pour ça que ça ne fonctionne pas comme il faut »*. La raison est peut-être à chercher dans la profession elle-même *« c'est une profession libérale à statut public / c'est à dire qu'il gère / il est dans un métier quand même extrêmement solitaire dans la fabrication de ses cours »* ou bien dans la peur que peut susciter chez la personne l'exposition de ses propres travaux *« ils vont souvent chercher // mais ils ne donnent pas / et je pense que s'ils ne donnent pas ce n'est pas par fainéantise / _fin le constat que j'en fais moi c'est par la peur du jugement / le regard des autres / sur ses propres productions »*. En revanche, lorsqu'elles manquent, les plateformes sont souhaitées *« ce qui serait intéressant c'est qu'il y ait un véritable espace collaboratif où les stagiaires déposeraient leurs travaux / où bien évidemment je pourrais intervenir / mais qui serait immédiatement à la disposition des autres stagiaires »*

Des risques potentiels qui doivent amener une vigilance

Se trouvant devant un formateur non participant qui utilise très largement les Tice dans sa pratique de formation, et à tous les niveaux qui ont été décrits plus haut, le chercheur a été amené à poser la question suivante « *vous pensez que vous n'êtes pas dans l'esprit du c2i® ?* ». Cette personne a répondu longuement à la question.

Tout d'abord, il a manifesté son refus de l'outil de validation développé dans son IUFM « *non parce que (10 secondes) ils ont créé un outil / ils ont créé cette grille... que je trouve moi mais d'une complexité épouvantable / je ne sais pas comment... les stagiaires ont rempli ça* ».

Ce formateur comprend l'utilité du C2i2e mais reste dubitatif « *je comprends cette nécessité /// du c2i / ça c'est évident /// euh /// c'est un outil / comme vous dites / qui aide à la communication / aux apprentissages / mais ça peut être aussi / comme je disais tout à l'heure / un outil qui peut éloigner de par l'isolement qu'il peut provoquer /// et ce n'est pas une remédiation à une mauvaise gestion de classe par exemple* ».

Il voit les limites de l'outil notamment au niveau relationnel « *c'est un très bon outil pour l'enseignement à distance /// mais pour autant que j'en sache aujourd'hui / la / pour moi la primauté c'est quand même la relation / la relation du présentiel qui prime (10 secondes) rien ne vaudra face à des élèves bloqués sur un apprentissage son prof qui s'accroche / qui lui pose la main sur l'épaule / qui s'assoit à côté de lui... plutôt qu'un logiciel qui va tourner // donc bien sûr je suis // je ne me sens pas dans le c2i* ».

Et il argumente son point de vue « *je me suis rendu compte que l'informatique ne faisait / aujourd'hui ne fait qu'accroître les disparités d'accès au savoir / pour moi c'est une évidence* »

Même si le point de vue de ce participant est marqué par un refus du système, nous rappelons qu'il fait utiliser l'informatique à ses stagiaires. Nous avons souhaité mettre en évidence son opinion afin de ne pas perdre de vue que l'informatique ne produit pas de miracles et qu'il faut en faire une utilisation raisonnée.

LA FORMATION DE FORMATEURS

La question « *Quels sont, selon vous, les besoins en formation de formateurs ?* » était posée à toutes les personnes ayant participé aux entretiens.

Les réponses ont porté soit sur les besoins de la personne elle-même, soit sur les besoins ressentis pour les formateurs en général. Nous les avons classées en quatre catégories, les outils insuffisamment maîtrisés, les besoins d'ordre pédagogique et didactique, la conception de formations de formateurs efficaces et la participation effective des formateurs aux formations qui leur sont proposées dans leur IUFM.

Tous les IUFM ont proposé des formation de formateurs si l'on se réfère aux questionnaires Or, deux personnes interrogées sur un même IUFM font état d'un manque de formation de formateurs « *Déjà il faudrait que la formation de formateurs existe* », « *Si on pouvait faire la formation de formateurs déjà pour qu'ils se sentent un peu plus à l'aise et qu'on leur libère un peu de temps pour faire des validations aussi peut-être ça développerait un peu le système* ». Ces réponses montrent que les conférences données pour expliquer le C2i2e ne sont pas vécues comme de véritables formations de formateurs.

Les réponses portant sur des outils insuffisamment maîtrisés

Nous présentons séparément les réponses apportées par les formateurs TICE et les autres personnes. En effet, nous n'avons pas relevé de différences importantes entre les formateurs qui participent au C2i2e et ceux qui n'y sont pas impliqués

Les formateurs TICE insistent tous sur les compétences de bases ; nous relevons une citation de trois formateurs TICE différents.

- « *allumer un ordinateur... en se disant que ce qui semblait faire obstacle était l'acquisition d'un certain nombre de compétences qui pouvaient sembler basiques / mais que de fait certains ne l'avaient pas...* ».
- « *l'utilisation de l'informatique basique dans un premier temps* »
- « *les notions de base comme il y a beaucoup de formateurs qui ont besoin d'apprendre à utiliser les fonctions premières d'un PC qui sont vraiment au niveau bas* »

A l'opposé, une formatrice non participante dit « *Word... tout le monde maîtrise à peu près* ». Une formatrice participante dit « *pour certain de nos... collègues... une formation... technique... je pense que c'est un premier niveau de formation et je crois que c'est ce qui a été fait* ».

Un des formateurs TICE fait aussi référence à la programmation « *besoin d'approfondir au niveau de la programmation... parce que... ça va très vite quand on fait une application avec Excel on se dit tiens là si tu es bloqué tu as besoin de programmer* ». Ce type de formation avait déjà été évoqué au cours des entretiens conduits pour étudier l'expérimentation et il émanait déjà de formateurs TICE.

Les formateurs font également des demandes sur des outils « *Il me manque des choses sur le son et l'image dans le domaine photo ou cinéma* », « *PowerPoint... prendre des documents sur Internet pour aller me les mettre en illustration sur PowerPoint* », « *un espace du type site Internet / ça je ne sais pas le créer / je ne sais pas le faire fonctionner* », « *la prise de notes avec un logiciel... qui établit toute l'architecture d'une prise de note... il y a une sorte d'organigramme qui se dessine* ». Les besoins de formation aux outils existent mais chez les répondants, il s'agit de formation d'un niveau plus élevé que les compétences de base.

La formation pour l'usage des espaces d'échanges est évoquée par deux formateurs TICE « *espaces de travail collaboratif* », « *Travailler aussi sur le travail collaboratif avec l'outil TICE* », les formateurs expriment des besoins sur « *forums* » et « *plate-forme numérique de travail* ».

La formation sur les outils supports de l'évaluation n'est exprimée qu'une fois par une formatrice non TICE investie dans le C2i2e alors même que ces outils ne sont pas simples à utiliser et que, pour un accompagnement efficace des stagiaires, les formateurs devraient eux-mêmes savoir bien les utiliser

Les besoins d'ordres pédagogiques et didactiques

Parmi les répondants, cinq seulement ont fait référence à des besoins de formation d'ordre didactique et pédagogique. Parmi eux ne se trouvent aucun des formateurs non participant au C2i2e.

Il convient de savoir à quoi peuvent servir les TICE « *plus de la réflexion sur les usages parce qu'ils n'ont pas une vision très globale* », « *une réflexion sur ce qu'apporte l'utilisation de ces outils* », « *moi je pense qu'on a vraiment besoin de réflexion de type didactique et pédagogique... l'utilisation de tous ces outils avec les élèves* ».

Par ailleurs, un travail sur le référentiel de compétences est nécessaire car l'entrée par un référentiel a et aura des effets sur la formation « *formations liées à la mise en œuvre du C2i2e* », « *ce qui est surtout nécessaire c'est que l'on ne comprend pas bien les items* », « *une réflexion autour des compétences* », « *Mais je me suis aperçu justement que ce travail d'identification des compétences, il faut vraiment le faire à fond, il s'agit pas simplement de regarder dans le tableau et de lire simplement des items* ».

Les critères d'évaluation ne sont évoqués qu'une seule fois « *quand est-ce que c'est valable et quand est-ce que ce n'est pas valable ?* » et nous avons déjà remarqué cette absence de questionnement sur cet aspect dans les réponses apportées au questionnaire d'enquête. Les critères d'évaluation méritent pourtant d'être définis, d'autant plus que nous avons remarqué des différences importantes dans les validations de compétences entre IUFM, entre disciplines, entre sites de formation et parfois même entre formateurs d'une même discipline.

Un seul répondant, formateur TICE, a posé la question des compétences nécessaires aux formateurs pour conduire des formations de formateurs incluant des technologies dans une approche disciplinaire. Nous reprenons les grandes lignes de ce qu'il a exprimé. Il souligne qu'il faut des formateurs compétents sur les plans disciplinaire, didactique et de la maîtrise des technologies « *Du point de vue formation ce n'est pas facile à mettre en place parce que ça ne peut pas être mis en place par n'importe quel formateur TICE, ça ne peut être mis en place, géré que par un formateur TICE de la discipline et ayant un niveau en didactique suffisant... parce qu'il faut... trois types de compétences, les compétences dans la discipline,*

je pense il n'y a pas de problème, les compétences en didactique qui soient suffisamment avancées parce que ça suffit pas des compétences TICE et c'est difficile de trouver les personnes ayant ces trois types de compétences » et cela ne semble pas simple « l'expérience prouve que là il y a actuellement dans beaucoup d'endroits soit pas nécessairement une volonté certaine de faire soit une carence des compétences des personnes capables d'animer ce type de formation », et, selon lui, cette situation est liée à des manques au niveau des technologies « il me semble que la plupart des formateurs ont déjà des bases et les connaissances et compétences en didactique ce qu'il leur faut c'est avoir... l'informatique et les TICE et ce en quoi bien souvent ils permettent un angle d'attaque pour certains obstacles ou difficultés d'élèves ».

Quelle formation de formateurs ?

Trois des formateurs TICE, deux formateurs disciplinaires participant et une non-participante s'expriment sur le type de formation de formateurs qu'il conviendrait de mettre en place.

Deux réponses développent des contenus. Elles émanent de deux formateurs TICE.

- La formation pourrait amener à valider le C2i2e pour les formateurs « *proposer aux formateurs que ça intéressait de passer ne serait-ce que le c2i* ».
- Une autre réponse est centrée sur les outils dans le cadre d'une approche didactique pour deux dimensions du travail enseignant, la préparation et la conduite de séances de formation « *Au niveau des TICE j'ai proposé... maîtrise des outils TICE dans le cadre de leur discipline pour leur travail enseignant travail de préparation mais aussi pour aller plus loin dans une utilisation dans leur formation avec les stagiaires* ».

Diverses réponses concernent les modalités.

- On y trouve l'importance des espaces partagés « [la formation] *sera aussi via l'ENT / un endroit où on va échanger des pratiques / échanger des analyses* » car les échanges sont importants, comme une formatrice non-participante le souligne « *il me semble qu'on devrait avoir des échanges au moins dans l' IUFM et pas uniquement au centre* ».
- L'idée d'une permanence est soulignée par deux participants d'IUFM différents dont l'un est formateur TICE « *A mon avis... ce serait qu'on mette en place une permanence pour avoir quelqu'un... dont ils savent que facilement ils peuvent le trouver lui demander les conseils... quelqu'un qui soit joignable par téléphone... un espace de hotline* » et l'autre non « *tous les vendredi je lui envoyé la question du vendredi heu j'avais toujours une petite question à la quelle il répondait dans l'heure qui suivait... il y a eu vraiment un accompagnement* ».
- Une formation variée est appréciée « *le souci de nous réunir régulièrement... des questionnaires aussi pour... notre analyse en cours... expérimentation et enfin une journée de formation à V* ».

- Une formation au cours de laquelle les formateurs seraient actifs « *ce sont des formations qui exigent beaucoup plus / même si on sait s'en servir.../ je pense qu'il faudrait approfondir... demander qu'on envoie des travaux / que le formateur mesure où on en est* »
- Une formation différenciée est souhaitable « *ce serait important qu'on nous forme... selon nos besoins... quand on est en formation de formateurs / je pense que les besoins des uns et des autres ne sont jamais les mêmes* »

Enfin l'idée d'une formation sur la durée est évoquée « *moi je suis allée plusieurs fois en formation de formateurs... et puis maintenant le niveau où je me trouve / j'ai encore besoin de formation / j'en aurais tout le temps besoin* »

La participation effective aux formations de formateurs

Il ne suffit cependant pas de proposer des formations de formateurs pour qu'elles se mettent en place et elles échouent parfois faute de participants « *la contrainte était qu'il y ait au moins 10 personnes* », « *il faut un certain nombre d'inscrits pour que la formation puisse se faire... donc cette année on n'arrivait pas, le nombre c'est 15 personnes* ». Lorsque des formations sont proposées, elles ne rencontrent pas toujours le succès et ne peuvent, bien entendu, pas se dérouler sans un minimum de participants.

Un autre problème est le suivi de la formation sur toute la durée « *une journée de formation à V où nous étions trois seulement* » dit une des formatrices disciplinaires à propos de la dernière journée de sa formation, « *donc on a des gens qui ont réservé deux demi journées du même coup on a du mal à faire quelque chose de suivi sur une formation qui devrait être de trois ou quatre demi journées* » dit un formateur Tice d'un autre IUFM.

Pourquoi les formateurs ne s'inscrivent-ils pas à ces formations ? Le manque de plages de temps disponibles est soulevé « *c'est qu'il n'y avait pas / difficilement de plages horaires où il y avait suffisamment de formateurs* », mais la mauvaise volonté aussi « *on l'a reproposé... au mois de juin... sauf que là ils étaient plus ou moins partis en vacances... on a réessayé en septembre / ils avaient trop de travail* ».

En même temps, il ne peut être fait de procès d'intention, une formatrice participante dit « *il y a eu une formation des formateurs avec un stage... malheureusement moi je n'ai pas pu y assister parce que je n'avais aucune disponibilité mais qui est reconduit l'année prochaine et auquel j'assisterai* » montrant que les choses ne sont pas simples dans les IUFM.

Questions diverses

Pour terminer, nous relevons quelques points divers.

- Le premier concerne une formation centrée sur certains contenus « *les problèmes de droit* », « *Connaissances sur l'éthique* ».

- Une formation par pôles pour palier le manque d'inscrits aux formations « *la dernière idée en date ça a été de monter une formation de formateurs commune* »
- Un élargissement des formation de formateurs à toutes les catégories de formateurs « *sont invités à cette formation des gens qui s'intéressent au premier degré... au second degré / des gens qui sont chargés de la formation initiale... de formation continue* » car il existe une demande émanant des formateurs de terrain « *sur le terrain des gens qui font de la formation continue dans le second degré / ils sont très intéressés par ces questions / et qui n'ont pas de lieu pour en discuter vraiment / et on va créer une formation de formateurs c2i2e / qui va être un lieu d'échanges pour tous ces gens qui s'intéressent à la question...* »

CONCLUSION GENERALE DE L'ETUDE DE LA PREMIERE ANNEE DE LA GENERALISATION

Après une phase d'expérimentation, le C2i2e est entré, au cours de cette année 2005-2006, dans la première année de sa généralisation. Tous les IUFM de France étaient dès lors concernés par la généralisation du C2i2e.

La plateforme QuickPlace mise en place l'année précédente est demeurée un lieu d'échanges entre la SD-Tice et les IUFM, notamment, elle est restée le lieu de dépôt des documents relatifs à la formation et à l'évaluation des compétences informatiques et Internet de niveau 2 « enseignants ». Dans la réalité des faits, 26 IUFM sur les 31 IUFM de France ont renseigné la fiche de l'enquête générale, fiche qui devait être rendue en mai 2006. La seconde fiche était un questionnaire concernant la validation et la certification à rendre pour le 13 juillet, et pour lequel les fiches renseignées furent un peu moins nombreuses (12 fiches déposées le 1^o septembre), et, qui plus est, pas toujours exploitables. Après relance, seules 18 réponses ont pu être utilisées à la date du 15 septembre pour l'analyse des validations et certifications. Si l'on compare l'engouement relevé au cours de la phase d'expérimentation (21 IUFM ont participé alors qu'une dizaine d'entre eux était attendue), nous pouvions attendre une participation proche de 100%, or, cela n'a pas été le cas.

Nous rappelons que la certification des compétences n'était pas obligatoire au cours de cette première phase de la généralisation, seules les attestations de compétences validées l'étaient. Il y a donc eu de grandes disparités dans le nombre de stagiaires impliqués dans le C2i2e cette année, certains IUFM faisant le choix de former tous leurs stagiaires, sans contrainte de certification pour cette année, d'autres se limitant à un public très restreint. Nous relevons que les IUFM qui se sont lancés à grande échelle dans le C2i2e, soit en impliquant tous leurs stagiaires, soit en impliquant entièrement un seul public (PE2), avaient tous participé à l'expérimentation l'année précédente. Plus de 1500 formateurs IUFM ont participé au C2i2e.

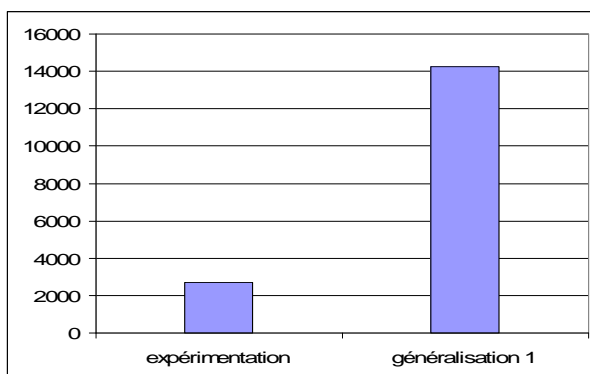


Figure 19. Nombre de stagiaires impliqués au cours des deux premières années d'instauration du C2i2e

La plupart des IUFM mentionne l'existence d'un comité de pilotage de la généralisation ou d'un groupe de réflexion spécifique au C2i2e ou bien encore d'un groupe préexistant qui travaille sur les Tice. Le C2i2e est le plus souvent, même si ce n'est pas toujours le cas, vécu comme une occasion de mettre en place des formations communes aux professeurs des écoles et aux professeurs de collèges et de lycées. Les comités de pilotage sont généralement constitués de formateurs « Tice » et de membres de la direction, moins souvent de formateurs IUFM autres que « Tice » ou de formateurs de terrain. Certains exemples montrent que le comité de pilotage peut participer de la cohérence globale de la formation lorsque le projet de bien représenter l'ensemble des sites de formation et des filières ou disciplines sous-tend son organisation. Lorsqu'il n'y a pas de formateurs autres que « Tice » dans le comité de pilotage, certains IUFM mettent en place des modalités de consultation permettant de prendre en compte le point de vue de tous les formateurs, mais ce n'est pas non plus toujours le cas, ce qui est plus surprenant, puisque la généralisation à tous les stagiaires devrait impliquer un maximum de formateurs. A l'opposé, certains IUFM mettent en place une collaboration à grande échelle avec les représentants des stagiaires et des académies. Le plus souvent, les instances, Conseil d'Administration et/ou Conseil Scientifique et Pédagogique, ont été consultées pour l'expérimentation ou la phase 1 de la généralisation, consultation qui sera obligatoire, de toute manière, à partir de la deuxième phase.

Toutes les réponses que nous avons collectées indiquent que des formations de formateurs ont été mises en place mais il existe des disparités importantes entre les IUFM. Parfois la formation est mise en place pour tous les formateurs, dans ce cas, il s'agit le plus souvent de conférences d'information sur le C2i2e. A l'opposé, d'autres IUFM offrent des formations à un public plus restreint mais sur un volume d'heures plus important et avec des modalités de travail diverses dont le travail collaboratif. Les thèmes des formations sont la transmission d'informations sur le C2i2e, la préparation de l'environnement de travail, la construction d'outils et d'instruments pour la pratique, la réflexion didactique et pédagogique, l'introduction du travail collaboratif et l'analyse du référentiel.

Il est difficile de repérer les dispositifs mis en place pour les stagiaires. Les disparités sont grandes, tant entre les IUFM qu'entre les catégories de stagiaires, parfois même entre sites de formation d'un même IUFM. Ces disparités concernent le nombre d'heure de formation, ce qui peut se justifier lorsqu'il s'agit de compenser les manques de compétences « outils » des stagiaires n'ayant pas validé le C2i de niveau 1 mais d'autres arguments sont plus discutables comme la motivation des intervenants ou les compléments de service de formateurs en sous-services. La généralisation du C2i2e n'implique pas systématiquement la modification des maquettes de formation. Certains IUFM avaient modifié leurs maquettes dès la phase d'expérimentation mais d'autres IUFM n'ont pas encore pris en compte l'introduction systématique du C2i2e dans la formation de tous les stagiaires, ceci restant à faire.

Concernant le dispositif de suivi et de validation, l'harmonisation des procédures entre les sites des IUFM pour les PE2 et entre disciplines pour les PLC2 n'est pas généralisée mais certaines réponses montrent qu'elle est possible. Les plateformes constituent un espace de validation pour 20 IUFM sur les 26 répondants, voire de dépôt des traces des pratiques, traces qui sont variées et qui dépendent des compétences visées, très rarement de lieu de mise à disposition de documents d'accompagnement. Quatre réponses à cet item ne sont pas exploitables et 2 IUFM mentionnent des outils « papier ». Il n'y a généralement pas de différence entre les PE2 et les PLC2. La SD-Tice souhaiterait l'instauration de portfolios numériques, nous relevons que 7 IUFM font explicitement référence au portfolio, marquant ainsi une très légère augmentation par rapport à l'année dernière. Partout, ce sont les stagiaires qui prennent en charge leur demande de validation de compétences. Des réponses montrent qu'après le dépôt d'une demande de validation par le stagiaire des transactions s'ensuivent entre stagiaires et formateurs. Les formateurs disciplinaires et/ou des formateurs Tice valident les compétences, les formateurs de terrain sont plus rarement mentionnés.

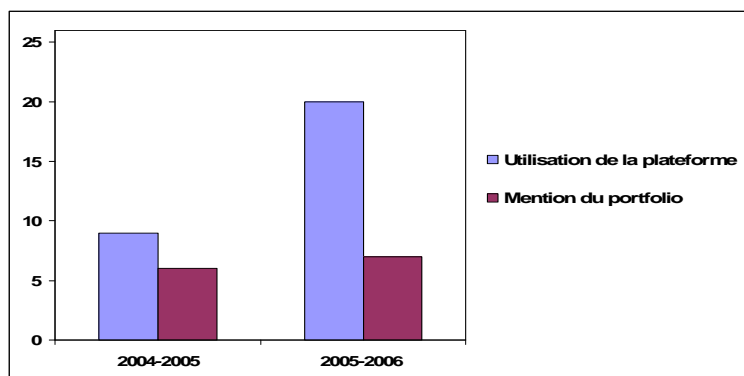


Figure 20. Plateformes et portfolios au cours des deux premières années d'instauration du C2i2e

La certification n'était pas obligatoire cette année mais les IUFM devaient délivrer des attestations de compétences partielles, nous observons néanmoins que 4 IUFM ne font référence à aucun dispositif d'attestation de compétences. Certains IUFM ont fait le choix de s'en tenir aux seules attestations pour cette année. Nous considérons que ce choix est justifié car il permet de faire prendre conscience, à tous les acteurs, de la dissociation qui existe entre la validation des compétences et la certification, d'autant que la confusion est fréquente dans les discours, voire dans les représentations des acteurs. La certification est un acte officiel ; après qu'une commission ou un jury ait statué, le certificat doit être signé par le directeur.

Sur la fiche d'enquête figuraient des items sur les aides et les freins à la généralisation. Nous rappelons encore une fois qu'il ne nous est pas possible de considérer ces réponses comme reflétant une réalité puisque nous ne connaissons pas les modalités qui ont présidé à leur élaboration, nous sommes obligés de considérer qu'il ne s'agit que du point de vue des répondants. Lorsque nous groupons les réponses par thèmes et par IUFM, les outils, l'implication des directions, l'implication et le travail des formateurs et la SD-Tice

constituent les aides principales, alors que l'implication faible des formateurs, l'insuffisance des équipements sur le terrain, les plans de formation quand ils ne sont pas adaptés et le manque de pression institutionnelle constituent les freins majeurs. Nous avons relevé la contradiction qui apparaît au niveau des formateurs considérés parfois comme ne jouant pas pleinement le jeu et, dans d'autres réponses, comme des moteurs essentiels et nous avons croisé les freins avec la composition des comités de pilotage. Il semblerait que la présence de formateurs dans le comité de pilotage puisse être reliée au point de vue positif sur leur implication et qu'à l'inverse, leur absence dans le comité de pilotage puisse être reliée au point de vue négatif sur leur implication.

Concernant la certification effective en fin d'année de formation et pour les réponses qui ont pu être exploitées, plus de 1500 PE2 et plus de 1000 PLC2 ont obtenu le certificat. Dans les IUFM où la procédure de certification n'a pas été mise en place, certains stagiaires ont tout de même validé un nombre de compétences qui leur aurait permis d'avoir la certification. Les disparités sont très grandes et certains IUFM semblent « sévères » alors que d'autres apparaissent comme plus « laxistes ». Il existe des disparités entre compétences, certaines compétences étant plus souvent validées que d'autres. A l'opposé une réussite étale de 60% sur toutes les compétences du référentiel dans un IUFM nous a paru surprenante et contradictoire avec les idées largement exprimées de la difficulté à valider certaines compétences. Néanmoins, il semble que certains IUFM ont été capables de développer des procédures pour former à et valider des items difficiles, les échanges entre IUFM doivent donc être poursuivis. Les comparaisons des champs A et B montrent que les items du champ A sont un peu plus souvent validés mais que les dépendances intergroupes sont significatives.

Des entretiens ont permis de compléter l'étude par le recueil du point de vue de formateurs. Ces recueils se sont avérés plus difficiles à organiser qu'au cours de l'expérimentation. Nous avons finalement réalisé douze entretiens en tout, répartis dans quatre IUFM en nous centrant uniquement sur les formateurs et en prenant soin d'avoir des formateurs diversement impliqués dans le C2i2e, y compris n'y participant pas. Tous les formateurs qui ont participé aux entretiens ont une pratique personnelle et professionnelle des technologies de l'information et de la communication. Les usages professionnels les plus répandus se situent hors de la présence des stagiaires et la plupart des formateurs ont des usages des technologies dans leurs pratiques de formation, l'outil le plus utilisé étant le présenteur. En revanche, les formateurs interrogés sont moins nombreux à faire utiliser les technologies par les stagiaires au cours des formations, et, lorsque ces usages existent, ils ne sont pas nécessairement reliés au C2i2e. Une des difficultés déjà repérée dans l'enquête et qui revient dans les entretiens concerne les conditions matérielles. Les établissements du second degré semblent mal équipés ou bien leurs équipements sont réservés à certaines formations. Dans les écoles, les formateurs sont déroutés par l'organisation matérielle, en particulier lorsqu'un nombre limité d'ordinateurs se trouve directement dans la classe. Mais les questions matérielles ne

concernent pas uniquement les établissements scolaires, les IUFM ont également leur lot de problèmes techniques liés notamment à la complexité des outils de validation et à l'évolution des logiciels et des environnements. Concernant leurs collègues, les participants disent que les réfractaires aux technologies sont rares et que c'est plutôt la peur de montrer ses lacunes qui retient certains d'entre eux ou la crainte de perdre des heures d'enseignement. Les participants disent également que les stagiaires ont des pratiques certaines mais ne sont pas pour autant prêts à passer à une intégration didactique des technologies. Les entretiens ont également révélé des dysfonctionnements institutionnels comme des relations difficiles entre formateurs, le manque de communication dans l'institution, l'absence de prise en compte du travail réalisé. Les avancées didactiques sont lentes, d'une part parce que les formateurs ne sont pas toujours libres d'organiser les formations pour gagner du temps sur les cours et le transformer en travaux de groupes, parce que le transfert entre ce qui se fait dans d'autres modalités de formation et les formations C2i2e ne se fait pas, le mémoire professionnel, par exemple, qui est un outil de la professionnalisation est absent des discours alors même, parce que les activités à distance ne réussissent que s'il existe un encadrement suffisant, parce que le travail collaboratif ne se greffe pas sur des pratiques de coopération préexistantes. Concernant les besoins en formation de formateurs exprimés par les formateurs eux-mêmes, nous relevons l'insuffisance de la maîtrise des outils et les besoins d'ordre pédagogique et didactique comme un travail sur le référentiel et la réflexion sur les apports des technologies. La conception même des formations de formateurs est critiquée et une conférence pour annoncer le C2i2e n'est pas considérée comme une formation de formateurs. Les échanges entre formateurs sont importants pour les répondants et une permanence semble être une solution pertinente pour les questions techniques. Les formateurs ne participent pas toujours aux formations qui sont proposées, parfois par manque de disponibilité, parfois parce qu'elles ne correspondent pas à leurs attentes. Ils attendent une formation différenciée dans toutes les acceptions pédagogiques du terme et dans laquelle ils seraient actifs.

Pour conclure, même si tous les IUFM n'ont pas répondu à l'enquête, la généralisation du C2i2e est bien enclenchée. Le C2i2e peut offrir une occasion de donner encore plus de cohérence à l'ensemble de la formation en faisant collaborer réellement toutes les filières et tous les sites de formation et en faisant travailler ensemble les professeurs des écoles et les professeurs de collèges et lycées. Les formateurs ont développé des usages des technologies et il semble que lorsqu'ils sont impliqués dans les réflexions autour des modalités à mettre en place, ils jouent pleinement leur rôle. Les équipes de direction jouent un rôle clé à condition qu'elles prennent la mesure de ce qui se joue, le C2i2e n'est pas qu'une formation technique mais il implique une réflexion didactique, l'implication des formateurs a un coût qu'il convient de prendre en compte d'une manière ou d'une autre, les informations sur le C2i2e doivent être claires, explicitation sur le référentiel, insistance sur la dissociation entre validation des compétences et certification. Il existe des disparités au niveau de la validation

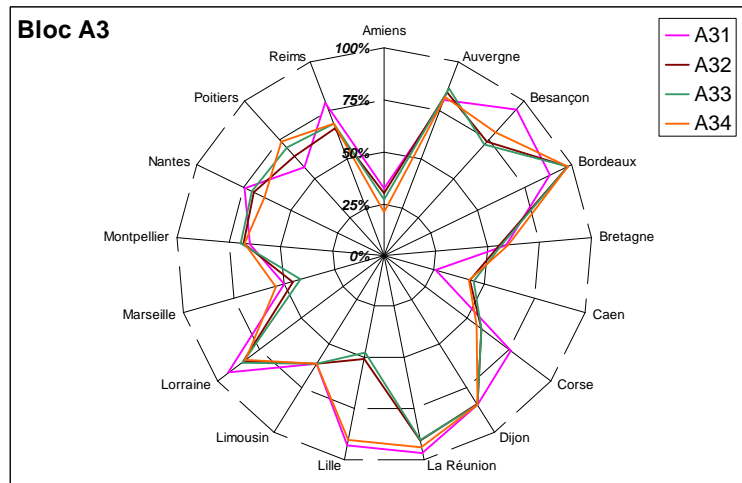
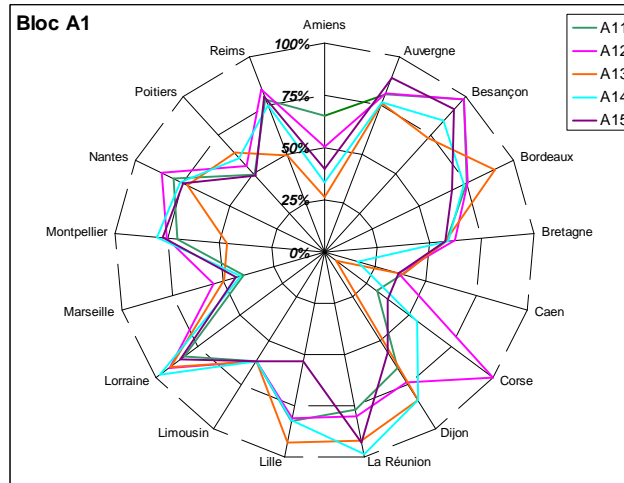
des compétences entre IUFM et parfois au sein même des IUFM, or, nous avons relevé que le travail sur les critères d'évaluation était peu présent dans les formations. Certains IUFM réussissent à valider des compétences que d'autres jugent difficiles. Les échanges sur les pratiques de formation et de validation pourrait être un des objectifs pour la deuxième phase de la généralisation, l'harmonisation un des enjeux du C2i2e.

RAPPORT D'ETUDE DE LA PREMIERE ANNEE DE GENERALISATION DU C2i2e

Annexes

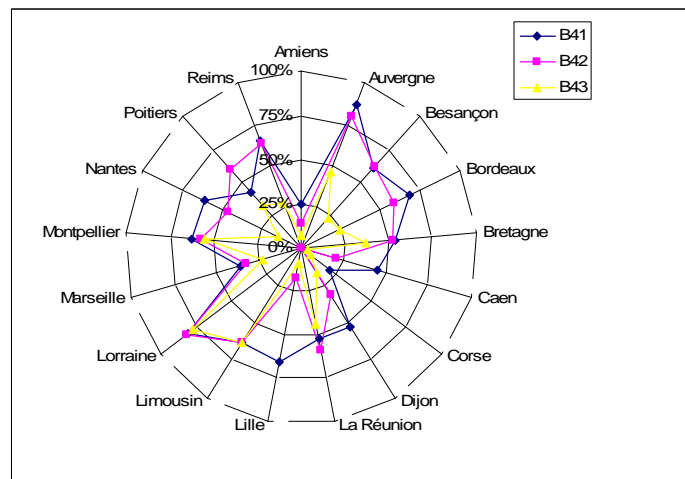
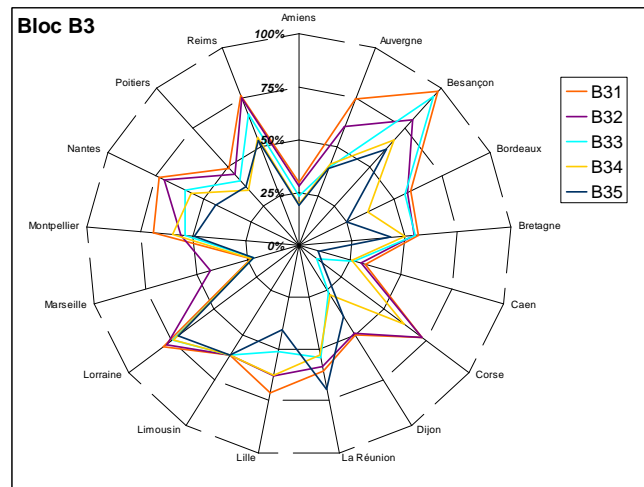
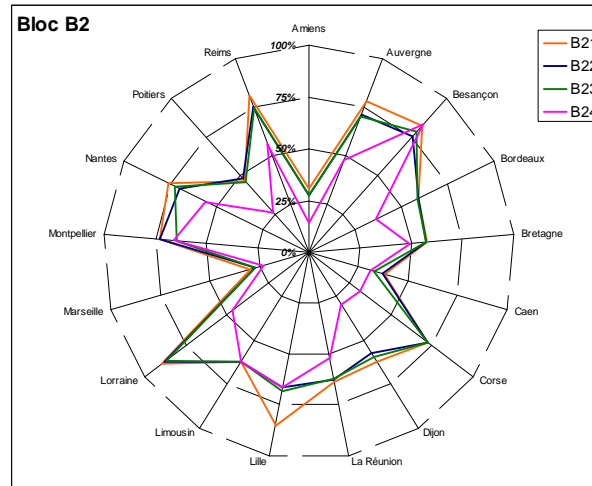
ANNEXE 1

Comparaisons des compétences validées dans le domaine A1 et A3 selon les IUFM



ANNEXE 2

Comparaisons des compétences validées dans le domaine B1, B3 et B4 selon les IUFM



ANNEXE 3

Grille d'entretien pour les participants

Les méta-connaissances pour former et valider

Former

Dans vos formations, quels outils TICE utilisez-vous personnellement ? Comment ?

Dans vos formations, quels outils TICE vos stagiaires utilisent-ils ? Comment ?

Qu'incitez-vous vos stagiaires à mettre en place dans leur(s) classe(s) au niveau des TICE ?

Comment organisez-vous vos séquences de formation visant à inciter les stagiaires à mettre en place des séances utilisant les TICE ?

Quels sont, selon vous, les besoins en formation de formateurs ?

Valider

Comment se passe l'évaluation des compétences C2i2e pour vos stagiaires ?

Quel rôle jouez-vous vous-même dans l'évaluation des compétences C2i2e de vos stagiaires ?

Pourriez-vous décrire précisément un exemple de cas où vous avez estimé que des compétences étaient indiscutablement atteintes.

Pourriez-vous décrire précisément un exemple de cas où vous avez tergiversé sur l'atteinte des compétences. Précisez les éléments qui vous ont permis de décider.

Comment évaluez-vous les séances conduites en classe dans lesquelles vos stagiaires mettent en place les TICE ?

Quelles compétences sont-elles validées à travers les activités menées en classe ?

Quelles pratiques d'autoévaluation vous semblent-t-elles possibles dans la formation des enseignants ?

Deux questions générales sur former et valider

Avez-vous repéré si certaines compétences C2i2e vont toujours de paire dans la formation ou sont toujours évaluées simultanément ?

Compte tenu de la multiplicité des compétences à travailler, y a-t-il des outils de mise en commun ?

Que pensez-vous du portfolio numérique ?

Le rapport aux TICE

Vos pratiques professionnelles de formateur ont-elles été modifiées avec la mise en place du C2i2e dans votre IUFM au niveau des formations adressées aux stagiaires ?

Et dans vos pratiques professionnelles hors de la présence des stagiaires ?

Identification

Statut de la personne participant à l'entretien

Historique de ses compétences en lien avec les technologies

ANNEXE 4

Grille d'entretien pour les non-participants

Pratiques personnelles et professionnelles autour des TIC

Quelles sont vos pratiques personnelles et professionnelles autour des TIC ?

- Outils informatiques utilisés (traitement de textes, tableur, présentateur...)
- Outils de communication (listes de diffusion, outils de communication asynchrone et synchrone, forums...)
- Utilisation pour la préparation et les activités autour des séances (préparation de cours, supports de cours, informations à transmettre aux stagiaires...)
- Utilisation pendant les cours ? Si oui, lesquels et de quelle manière ?

Selon vous, quels effets les technologies ont-elles sur les pratiques d'enseignement et de formation chez les formateurs

Quels sont, selon vous, les besoins en formation de formateurs ?

Les stagiaires et les TICE dans les formations

Dans vos formations, vos stagiaires utilisent-ils des outils TICE ?

Si oui, lesquels et de quelle manière ?

Selon vous, quels effets les technologies ont-elles sur les pratiques d'enseignement et de formation chez les stagiaires ?

Si vos stagiaires mettent en place dans leur(s) classe(s) des activités impliquant les technologies, comment vous situez-vous par rapport à cela ?

Avez-vous déjà, au cours d'une visite de stagiaire, été amené à observer des pratiques autour des technologies ?

Le cas échéant, comment vous êtes-vous situé par rapport à ces pratiques ?

Quelles pratiques d'autoévaluation vous semblent-t-elles possibles dans la formation des enseignants ?

Le rapport aux TICE

Vos pratiques professionnelles de formateur ont-elles été modifiées avec la perspective de la mise en place du C2i2e dans votre IUFM au niveau des formations adressées aux stagiaires ?

Et dans vos pratiques professionnelles hors de la présence des stagiaires ?

Identification

Statut de la personne participant à l'entretien

Historique de ses compétences en lien avec les technologies